L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 27 JUIN 1860. — G. F. WEISSE, F. DUFOUR, E. DUVERGER, G. BARRY } Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans, MERCREDI MATIN, 27 JUIN

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On s'adresse aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par R. D. Sykes, au magasin de MM. A. F. Cochran & Hall, 13, Nouvelle Levée—Noix de Grenoble.

Par [illegible]—à l'Hôtel de Cité, plusieurs propriétés dans le Premier et le Quatrième District.

Par C. E. Forstall—à 5 heures P. M., rue Montegut, No [illegible], un lot de meubles de succession.

Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, au No 58, Vieille-Levée—Whisky, eaux-de-vie, liqueurs, [illegible].

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Une importante décision.

Le juge McCaleb de la Cour de District des Etats-Unis a rendu sa décision dans l'affaire des steamers *Gen. Miramon* et *Marques de la Habana*, capturés dans le voisinage de Vera-Cruz par le commandant Turner, du sloop des Etats-Unis *Saratoga*. La cour a déclaré la prise illégale et a ordonné la restitution des steamers à leurs propriétaires, renvoyant ceux-ci à se pourvoir devant le gouvernement pour obtenir une indemnité.

En lisant le résultat de cette décision nous avons cru que les témoignages produits devant la cour avaient du contredire complètement les comptes rendus donnés à l'époque de l'affaire par tous les journaux. Mais nous avons été surpris en parcourant le texte de ce document de trouver la confirmation de tous les faits qui avaient motivé la conduite du capitaine Turner amenés la capture des deux bâtiments pirates, de voir que le juge s'était laissé guider par une confusion déplorable des principes de droit des gens. Si cette décision devait faire loi sur cette matière, il n'y aurait plus de sécurité pour la marine marchande et les pirates les plus audacieux pourraient braver le pavillon des navires de guerre, refuser de montrer leur couleurs et de répondre à toutes les questions.

Les faits reconnus sont ceux-ci. Il existe au Mexique deux gouvernements, l'un établi à Vera Cruz et reconnu par le gouvernement des Etats-Unis, l'autre dominant de fait à Mexico et ayant à sa tête Miramon. Ce dernier gouvernement n'a pas un seul port de mer en sa possession, pas le moindre navire, et par conséquent pas de pavillon maritime. Les deux steamers capturés ont été achetés à la Havane pour son service, est-il dit, du gouvernement de Miramon. Des hommes, des armes et des munitions de guerre y ont été embarqués secrètement en vertu d'ordres des autorités du port de la Havane. Ces deux navires avaient pour commandant en chef un sieur Marin, qui s'intitule amiral des forces maritimes de Miramon et qui avait fait l'achat des steamers.

Il a aussi été bien constaté que c'était une expédition armée partie d'un port étranger avec des intentions hostiles contre un gouvernement ami des Etats-Unis. Une déclaration du président du Mexique signale au commandant des forces navales des Etats-Unis l'arrivée de ces bâtiments armés qu'elle désigne comme pirates. Le *Général Miramon* et le *Marques de la Habana* passent devant Vera Cruz, le fort St-Jean d'Ulloa et tous les navires de guerre ancrés dans la rade sans montrer leurs couleurs; ils répondent à une sommation qui leur est faite de St-Jean d'Ulloa, confirmant ainsi par leur allure les soupçons préconçus sur leur caractère.

Le *Saratoga* se met à leur poursuite avec les steamers *Wave* et *Indianola*. Il est prouvé qu'en réponse à trois sommations parties de l'*Indianola* et traduites en espagnol par deux personnes on a répondu du *Gen. Miramon* par un coup de canon qui a été logé dans les œuvres vives de l'*Indianola*. C'est ainsi que l'engagement a commencé. Les deux prises des pirates avaient vu les bâtiments américains approcher avaient essayé de s'échapper. L'une était commandée par Marin qui n'a pas arboré de pavillon, l'autre le *Marques de la Habana* a hissé à la fin le pavillon espagnol.

Tels sont les faits qui ressortent des témoignages. La seule excuse, alléguée par le commandant Marin pour avoir tiré sur l'*Indianola*, c'est qu'il a cru être attaqué par des bâtiments de l'amiral Lerdo, excuse inadmissible, car on avait hélé à la fois ses deux chaloupes et demandé le quel sic des deux qu'il interrogeait. Une attaque ainsi pas justifiée autorisait évidemment la capture de ce steamer qui agissait en pirate et a été pris réellement à autre chose. Quant au *Marques de la Habana*, on a prétendu faire à son égard une distinction, il avait été acheté il est vrai pour le service du gouvernement de Miramon; mais il ne devait être livré qu'après le complissement des conditions de la vente et il n'était pas moins vrai qu'il marchait de conserve avec le Gen Miramon et obéissait aux ordres de Marin. Lorsque le commandant du *Saratoga* a vu celui-ci ouvrir le feu sur l'*Indianola* il a donc été bien fondé à envoyer une volée au *Marques* pour le faire arrêter.

Les questions à juger étaient celles-ci: la cour l'avait-il ou n'avait-il le droit de saisir ces deux navires signalés comme pirates et suspects par leurs allures? L'attaque dont un de ces steamers s'est rendu coupable et le caractère reconnu des steamers peuvent-ils justifier la prise?

Sur la première question la cour a exprimé [illegible]

Mais même en admettant que le décret aux autorités de ces navires [illegible] comme pirates, le leur a donné des officiers de marine de s'informer du caractère réel des navires suspects [illegible] d'un port étranger. Cependant il n'y a pas eu de justification de la loi dans le [illegible].

[illegible] juge pense que le capitaine Turner aurait du attendre le grand jour pour se [illegible] de l'attaque [illegible] ses compagnons [illegible] [illegible] Les bâtiments de guerre en [illegible] sont la police des mers, et n'ont pas le droit de s'exercer qu'au grand jour. [illegible] avait que les pirates et les négriers au [illegible] beau jeu. Et quand à une sommation [illegible] entre toutes les nations civilisées, le [illegible] interprété répond par un coup de canon, il [illegible] nous semble qu'on a le droit de le traiter [illegible] pirate.

Les bâtiments de Marin étaient-ils des pirates? Nous ne voyons pas qu'on puisse soutenir le [illegible]. A coup sûr ce n'étaient pas des bâtiments marchands, ni des bateaux de plaisance; on ne peut considérer qu'ils fussent des navires de guerre, puisqu'ils n'avaient aucune commission régulière d'un gouvernement. Il est vrai que les papiers qui leur avaient été délivrés à la Havane étaient en contradiction formelle avec la nature de leurs chargements, de leurs équipages et de leur destination.

Quand il est d'ailleurs le gouvernement qui pour ainsi dire réclamait? Miramon n'a ni port de mer, ni marine, et les deux prises n'avaient aucun titre d'expédition de son gouvernement. Les [illegible] espagnoles qui leur ont été délivrés de son [illegible] comme des bâtiments du commerce et en trompant ou complices, et le fait que ces steamers étaient destinés au service de Miramon rend toute intervention de l'Espagne impossible.

Le juge soutient que le droit de recherche et de visite n'existe qu'en temps de guerre, mais [illegible] reconnait qu'avec les pirates avoués il n'y a pas d'état de paix. Celui qui capture un navire soupçonné d'être pirate agit, dit-il, à ses risques et périls. Sans aucun doute et la véritable question est de décider si ce sont ou non des pirates, ou des navires armés en guerre qui n'ont aucune commission d'un pouvoir maritime ne sont pas autre chose que des pirates, et quand ils ont commis un acte d'agression contre un navire de guerre, celui-ci a parfaitement le droit de riposter et la capture se trouve justifiée.

Les conséquences de la décision de la Cour sont que non seulement les steamers doivent être rendus mais encore qu'une indemnité doit être accordée aux propriétaires, aux blessés et aux familles des morts. Ces questions d'indemnité sont généralement traitées entre les gouvernements et se compliquent d'une demande de satisfaction. Dans ce cas, par exemple, si le capitaine Turner a méconnu ses devoirs il y aurait lieu à le casser de son grade. Mais nous nous demandons vainement quelle est le gouvernement qui osera demander cette satisfaction et se rendre ainsi complice de cette de flibusterie de Marin et de son équipage composé d'hommes de toutes les nations.

Nous espérons donc pour l'honneur du pavillon américain que cette décision sera déférée à la Cour Suprême, qui cassera cet arrêt et rétablira les vrais principes du droit des gens.

EMPLOI DE L'ALCOOL POUR CLARIFIER LE SUCRE.—Nous reproduisons plus loin un article intéressant sur la fabrication du sucre de betterave sans noir animal. Bien que le sucre de cannes ne contienne pas autant de matières astringentes que celui de betterave, nous croyons que les habitants pourraient tirer un grand profit de cette découverte de la science.

MULETS.—Le Dr Jas Elliott, coin Union et Baronne, a un lot de beaux mulets du Kentucky à vendre. Voir aux annonces.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Le vapeur *Africa*, parti hier pour Liverpool, avait au nombre de ses passagers M. le prince de Joinville, M. le comte de Gabriac, ancien ministre de France à Mexico, M. L. Hunt, consul d'Angleterre à Porto-Rico; M. Sidney Webster, ancien secrétaire du Président Pierce, et plusieurs autres personnages de marque.

Le drapeau tricolore avait été arboré au mât de misaine, en l'honneur de M. le prince de Joinville. Au moment où le vapeur dépassait la Columbus, les couleurs françaises ont été saluées de 21 coups de canon.

L'*Africa* a emporté une somme d'environ 250,000 en or.

☞ A quels moyens n'a-t-on pas eu recours pour enlever les taches de rousseur [illegible] LAIT ANTÉPHÉLIQUE [illegible]

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Meeting en faveur de Breckenridge et de Lane, à Mobile.

Mobile Ala. 26 juin.—Il y a eu ici, ce soir, un grand enthousiasme en faveur de l'élection de J. C. Breckenridge comme candidat à la présidence, et Jos Lane à la vice-présidence.

Il y a eu un meeting ce soir en faveur de ces candidats, dans lequel des orateurs distingués ont prononcé de longs discours, exprimant leurs vœux, sur le choix fait par la convention du Sud à Baltimore, et invitant tous les partisans du Sud à se réunir sous le drapeau de ladite convention.

Il y a eu plusieurs sérénades; un feu d'artifice et un salut de cent coups de canon ont été tirés.

Un grand nombre de citoyens ont fait une procession aux flambeaux.

Les nominations de Baltimore.

Baltimore, 26 juin.—L'Hon. B. Fitzpatrick, de l'Alabama, a positivement refusé la candidature à la vice-présidence qui lui était offerte par la Convention Démocratique Nationale.

Le comité exécutif l'a remplacé par M. H. V. Johnson, de la Géorgie, qui a accepté la candidature à la vice-présidence sur le ticket de Douglas.

Le gén. Jos Lane a accepté la candidature et courra sur le ticket constitutionnel du Sud.

Trois jours de nouvelles d'Europe plus récentes, par l'arrivée de l'Europa.

NAPOLÉON A BADE.

Départ du Great Eastern.

Halifax, 26 juin.—Le steamer de la malle anglaise *Europa*, capt. John Leitch, est arrivé ici ce soir, venant de Liverpool via Queenstown; il a quitté Liverpool le 16, à midi, et Queenstown le 17 juin, au soir, et, conséquemment nous apporte trois jours de nouvelles plus récentes que celles reçues à Québec par le *Melita*.

Le steamer *Kangaroo*, parti de New-York pour Liverpool le 2 courant, était arrivé à Liverpool le 13.

Le steamer de la ligne Cunard (la dépêche dit l'Europa, mais c'est une erreur—Edt.) était arrivé à Queenstown, le 15 courant, d'où ses nouvelles ont été télégraphiées à New York.

Marchés européens.—Liverpool, 16 juin—Les ventes de coton de la semaine se terminant le 15 ont été de 50,000 balles dont 1800 pour les spéculateurs et 8800 pour les exportateurs, laissant 41,200 balles au commerce.

Le marché était généralement languissant à la clôture, et une autre baisse de 1/4 d. avait eu lieu sur toutes les qualités de coton.

Les prix ont été très irréguliers toute la semaine. Les ventes de vendredi sont de 7,000 balles. Le marché était languissant aux cotes officielles suivantes:

Fair Orléans.... 7 3/4d	Mid. Orléans.... 6 3/8d
Fair Mobile..... 7 1/4d	Mid. Mobile..... 5 7/8d
Fair Uplands.... 7d	Mid. Uplands.... 5 7/8d

Il y a maintenant dans le port de Liverpool, 1,335,000 balles dont 1,137,000 sont de production américaine.

CÉRÉALES ET PROVISIONS.—Le marché était généralement stationnaire. MM. Richardson Spence & Co. rapportent que le bœuf était lourd, et les prix de la semaine précédente à peine maintenus.

MANCHESTER.—Les avis reçus de Manchester et des districts manufacturiers environnants, continuent à être d'un mauvais caractère. Le marché avait clos généralement calme quoique les prix soient plus fermes.

Marché monétaire.—Londres, 16 juin.—Le marché était un peu plus aisé, les demandes moins actives mais les cours de la banque restaient les mêmes. Les fonds anglais ont baissé de 1/8 depuis le départ du *Melita*, mais étaient généralement calmes aux cours suivants:

Les consolidés à crédit, de 93 1/2 à 93 5/8 ex-dividende.

L'encaissement métallique de la banque d'Angleterre a été de £231,000, pendant la semaine.

MARCHÉ AU COTON DU HAVRE.—16 juin.—Les ventes de coton durant la semaine terminée le 15, se sont montées à 4,500 balles. Le marché a clos avec tendance à la baisse, et les prix se sont à peine maintenus.

Le montant des balles de coton actuellement dans le port du Havre, s'élève à 267,000.

Dernières dates de Liverpool (par voie télégraphique).—Marché au coton.—Liverpool, 17 juin, au soir.—Les ventes de coton dans la journée d'hier, ont été de 7000 balles. Les spéculateurs en ont pris 2000 et les exportateurs en tout, les 5000 autres balles ont été prises par les consommateurs.

Les transactions de la journée ont été languissantes. Les demandes ont fléchi pour toutes les sortes de coton, et les prix ont été faiblement maintenus à la clôture.

CÉRÉALES ET PROVISIONS.—Liverpool, 17 juin.—Le marché aux céréales de Liverpool a généralement clos ferme aux cours précédents.

MARCHÉ MONÉTAIRE.—Londres, 17 juin.—Les fonds anglais ont clos avec fermeté et les cours sont comme suit: consolidés au comptant, 93 1/2 à 93 5/8 ex-dividende.

Nouvelles générales et politiques.

AFFAIRES DE SICILE.

Les dernières nouvelles de Palerme sont sans importance. Les troupes royales s'embarquaient rapidement à bord des navires du roi qui partaient pour Naples.

Conférence royale.—Les journaux de Paris disent que la grande conférence aura lieu à Bade. Au départ de l'*Europa* l'Empereur Napoléon et le prince régent étaient déjà arrivés. Louis Napoléon avait eu une entrevue avec le prince régent, mais on n'en connaissait pas le résultat.

DÉPART DU GREAT EASTERN.—Les directeurs de la Compagnie ont décidé dans une réunion que le Great Eastern partirait le 16 pour New York.

NAVIRES EN DÉTRESSE.—Le Wurtemberg, parti de la Nouvelle Orléans, était arrivé à Gênes le 4 avec des voies d'eau... [illegible] en détresse. Une voie d'eau s'était déclarée à bord en pleine mer, et il est entré ayant sept pieds d'eau dans la cale.

Quatre jours de nouvelles plus récentes du Pacifique.

Arrivée de l'"Central-Overland Pony Express."

GUERRE CONTRE LES INDIENS.

St Louis, 26 juin.—Le *Pony Express* est arrivé à St Joseph avec des nouvelles de la Vallée de Carson, du 8 courant.

Un fort de granite se préparait dans les environs de Carson Valley pour se mettre en campagne contre les farouches Indiens qui commettent tous les jours des dépradations contre les colons blancs.

Il y a déjà une force suffisante en campagne pour faire soumettre ces Indiens ou les repousser au delà du territoire des Indiens.

M. Dodge, l'agent indien pour l'ouest de l'Utah, est arrivé le 6 à Carson Valley et en est reparti le jour suivant pour le lac Pyramide.

Un porteur de l'armée nous annonce que les indiens se sont enfuis dans les montagnes sans avoir tenté aucune [illegible] des Etats-Unis.

La colonne de route du col. Sanders était arrivée à Honey Lake, et se dirigeait immédiatement sur le siège de la guerre.

Tout un chacun est anxieux de voir les Indiens battus et exterminés.

L'Express n'apporte pas de nouvelles d'au-delà de Carson Valley, n'ayant pas jugé prudent d'envoyer d'exprès vers cet endroit dans la crainte qu'ils ne soient interceptés par les Indiens stationnés sur la route.

Washington, 26 juin. Le bill du déficit de la poste est devenu loi, la Chambre des Représentants ayant retiré ses amendements hier.

Boston, 26 juin.—Le Niagara partira d'ici demain pour Liverpool via Halifax, emportant les lettres de la Nouvelle-Orléans du 22 courant et les dépêches de ce jour.

MARCHÉS.—New-York, 26 juin, 6 heures après-midi.—Le marché au coton s'est clos languissant, les ventes sont de 1000 balles. Or [illegible] est à 11 3/4 cts. La farine était fermée, il s'est vendu aujourd'hui 13,000 barils, la superfine de l'Etat est de $5 35 à $5 45 le baril.

Le maïs était ferme; on estime les ventes de ce jour à 38,000 boisseaux; les prix sont de 69 1/2 à 70 cts.

Le porc de l'Est est à $18 1/2 à $18 75 le baril. Il s'est vendu 870 barils.

On a vendu 435 livres de graisse à 11 3/4 à 12 1/4 la livre.

MARCHÉS.—New-York, 26 juin, 1 heure après-midi.—Jusqu'à présent le coton est calme, on cote le "Midling Upland" à 10 3/4 cts.

La farine est stationnaire avec une hausse de 10 cts. La superfine de l'Etat se vend à $5,35 à $5,40 le baril.

Le maïs est ferme à 67 1/2 cts le boisseau. Le porc de l'Ouest est stationnaire à $18,50 la barrique.

La graisse est ferme de 11 3/4 à 12 1/2 la livre.

Cincinnati, 26 juin, 1 heure après-midi.—La farine a été ferme jusqu'à présent et s'est vendu à $4,55 le baril.

Le whisky se vend à 17 1/2 cts le gallon.

ENCORE UNE PANIQUE ANGLAISE.—Nous lisons dans la revue politique de l'*Indépendance belge*:

Hier déjà nous avons dû constater que les déclarations du *Moniteur universel*, corroborant le discours prononcé par M. Fould à Tarbes, loin d'assoupir les préoccupations de l'Angleterre au sujet des projets attribués à la France, ont contribué plutôt à les exciter en leur fournissant une occasion de se manifester de nouveau.

Le journal l'*Observer*, dont les relations avec plusieurs membres du cabinet ne sont point un mystère, nous en apporte encore un témoignage par un article, dont le but, malgré sa violence, est moins d'exciter les esprits contre la politique de l'empereur Napoléon que d'empêcher l'Angleterre de s'abandonner avec confiance aux assurances pacifiques du *Moniteur universel*.

Un projet d'élever autour de Londres des forts détachés mettant cette ville à l'abri d'un coup de main, se rattache indirectement à cette surexcitation d'inquiétudes qui, tout au moins pour le moment, ne nous semblent pas justifiées.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE.—Le Conseil a siégé hier soir.

ALDERMEN.—Le secrétaire a lu un message dans lequel le nouveau maire annonce la ligne de conduite qu'il a l'intention de suivre. Il s'engage à s'occuper [illegible] même du dessèchement de la ville, des réparations et nettoyage des rues, &c.—Le maire s'est étendu sur la nécessité d'avoir une police qui soit à la hauteur de la mission qu'elle est appelée à remplir. Il n'ignore pas, dit-il, la responsabilité qui pèse sur lui, mais il ne reculera pas devant l'accomplissement de ses devoirs. Le maire ayant à choisir plusieurs centaines d'hommes, peut se tromper sur les nominations, mais il ne faut pas oublier qu'il a le droit de destitution "et, continue M. Monroe, [illegible] au pouvoir toutes les fois que les circonstances l'exigeront."—M. Monroe recommande fortement au conseil de faire porter l'uniforme à la police comme dans les principales villes de l'Union. Quant à lui, il est décidé à introduire cette importante amélioration dans le département.

Le Maire a adressé au Board un second message au sujet de la célébration du 4 juillet. Ce second message a été déposé sur le bureau, sujet à l'appel.

La résolution qui fixe le taux de l'impression à 33 au lieu de 40 cents par carré a été déposée sur le bureau, sujette à l'appel.

Une résolution autorisant des réparations à la Cour du Recorder du Deuxième District, a été soumise au comité des rues et débarcadères.

Une résolution des assistants, allouant $1500 pour célébrer le 4 juillet, a été adoptée.

Une résolution des assistants fixant l'élection des officiers et du journal de la ville à mardi prochain, a été déposée sur le bureau, sujette à l'appel.

M. Wiltz a proposé d'ajouter soixante-quinze hommes à la police de la ville. La résolution a été soumise au comité de finances.

M. Wiltz a demandé que le Maire fût autorisé à ordonner l'ouverture de certaines rues du Troisième District.

ALDERMEN-ASSISTANTS.—Ce conseil s'est réuni hier soir pour le [illegible]. Il a été donné lecture de deux messages du maire dont nous avons fait mention dans le rapport des Aldermen.

On a adopté une résolution allouant $1,500 pour la célébration du 4 de juillet. Un comité de quatre membres a été choisi pour organiser cette célébration; il se compose de MM. Leefe, Toledano, Pettingill, Dupré.

Le contrôleur a annoncé les adjudications que nous avons publiées.

Le trésorier annonce une balance en caisse de $138,211.

On a lu plusieurs pétitions qui ont été référées aux différents comités.

Une résolution invitant les Aldermen à se joindre mardi prochain aux Assistants pour élire les officiers de la ville, a été adoptée avec l'amendement proposé par M. Magioni "Et pour choisir un journal officiel".

Le comité du Télégraphe de Police et d'Incendie a présenté un rapport déclarant l'entreprise en pleine voie de réussite; mais que les pompiers avaient été amenés par de fausses alarmes transmises au bureau du surintendant dans un but de curiosité, sans doute afin de savoir si le télégraphe marchait bien. Ledit comité a autorisé le surintendant à offrir une récompense de $[illegible] pour la découverte des personnes qui commettent ces méfaits. Le rapport a été adopté, après quoi le Conseil s'est ajourné, s'apercevant seulement qu'il n'y avait point de quorum.

AFFAIRE DE MEURTRE.—Un jeune homme du nom de Edouard Cohansky a blessé un autre jeune homme nommé John McCarty, hier à l'heure de l'après-midi. Ils prenaient pension ensemble, et Cohansky se moqua de John pendant le dîner en s'amusant à le traiter en ridicule. Après le dîner, McCarty suivit Edouard jusqu'à l'atelier, où celui-ci fabriquait des sacs, rue des Magasins, et le frappa deux fois dans la figure; Edouard qui est faible, essaya de riposter avec son aiguille, mais quelqu'un la lui retira des mains. Il prit alors un couteau et McCarty s'élança sur lui pour le lui arracher; dans la lutte, John a eu son poignet droit coupé jusqu'à l'os, et Edouard a eu deux doigts de coupés. Celui-ci a été emmené au poste, et l'autre à l'hôpital de Charité.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—*Affaire de meurtre.*—Joe Smith, alias John Smith, homme de couleur libre, accusé du meurtre d'Omer Taggart, esclave et acquitté, a été jugé hier.

MM. Field et Van Dalson étaient chargés de la défense.

MM. Semmes et Bradford représentaient l'Etat.

Le jury se composait de MM. T. J. Mulder, Wm Young, Thos Reid, Jno Larimore, M. H. Allen, L. P. Harting, R. M. Nelson, Louis Nata-Jos A. Parks, F. Simon, W. H. Hewitt, M. C. De La Rosa.

Voici les témoignages:

Jno T. Monroe—J'ai vu le prisonnier au bureau de police du Premier District, à l'époque où j'étais recorder assistant. Il déclara volontairement qu'il avait tué la femme, qu'il l'avait achetée quelque temps auparavant et avait vécu avec elle, qu'elle l'avait ensuite délaissé pour un autre et qu'elle lui devait de l'argent. Il avait été chez elle pour réclamer la somme et s'était armé de son couteau afin de se défendre contre le blanc pour qui Omer l'avait quitté, et qu'il n'avait pas eu l'intention de la tuer [illegible].

W. T. Pettingill a assisté à la conversation qui eut lieu entre l'accusé et M. Monroe, trois ou quatre semaines après le meurtre.

M. Beauvais, le nègre attaché chez Mme Marshall, à côté de la maison qu'habitait la défunte. Le soir du jour où celle-ci fut tuée, je l'ai vu dans la cuisine; un cri de "meurtre" attira mon attention [illegible]... "Smith m'a tuée". Je vis Smith s'éloigner. [illegible]

Mme Marshall—Je m'en souviens, chez moi, quand j'entendis le cri de "au meurtre!" poussé par Omer [illegible]

Mlle Anna Daily—J'étais assise sur mon escalier, j'entendis un cri; mais n'y fis pas attention. [illegible]

T. J. Fashaut—Le 3 novembre dernier, Omer fut arrêtée sous prévention d'avoir volé l'État [illegible] prisonnier.

Le lieutenant Dryden—Je connais l'accusé depuis quatre ans, c'est un homme paisible. Il était sur pied [illegible]

E. H. Lauseyer—L'accusé m'a appartenu pendant plusieurs années, je lui ai donné la liberté parce qu'il m'avait servi fidèlement. Sa conduite depuis lors, a été bonne, il est laborieux, paisible et respecte tout le monde.

MM. J. M. Rocha et Ed. Toumassin ont dit que le prisonnier s'est parfaitement conduit depuis quinze ans.

M. A. P. Field a déclaré que Smith avait acheté Omer à condition que celle-ci serait sa femme. Le témoin est plus tard le témoin de défense. [illegible]

Le jury a déclaré Smith coupable de meurtre sans circonstances atténuantes.

EN PRISON.—Wm McNeary, matelot, qu'on affirme avoir l'avoir assailli John J. Howe, second du navire *Amérique*, a été incarcéré par ordre de M. Magioni qui remplace momentanément le recorder Fabre.

Le recorder Emerson a aussi arrêté Patrick Ryan, accusé d'avoir blessé au bras d'un coup de marteau, lundi soir, dans la rue Dryades.

MORTE DE CHAGRIN.—Lundi dernier, une Allemande nommée Fredericka Weeckeman, qui demeurait dans la dernière maison sur la rue Commune, a mis fin à ses jours en se pendant. Le lendemain [illegible] On a découvert [illegible] "Morte de douleurs accidentelles."

ENLÈVEMENT D'ESCLAVE.—Henry Neal a été arrêté hier après-midi au Seaman's Home, sous l'accusation d'avoir essayé d'enlever une esclave de chez son maître M. Hilbert, demeurant à l'encoignure Front Levée et Celeste.

Neal descendait la rue des Magasins à huit heures lundi soir, en compagnie de Tavin, lorsqu'ils furent rencontrés par un watchman.

L'esclave déclara que Neal lui avait offert [illegible]... Hilbert, mais l'officier connaissait ce dernier, et ramena la négresse chez son maître où elle déclara que Neal l'avait engagé à fuir avec lui et de partir à bord d'un navire.

Un autre jeune homme a été arrêté lundi soir à une heure avancée, sous le poids d'une accusation semblable. Il se dit le maître d'une [illegible]... et les déclarations de l'esclave [illegible].

L'ÉCLAIRAGE DE LA VILLE.—L'almanach nous annonçait pour hier soir la visite de Madame la Lune, et la Compagnie du Gaz confiante dans cette prédiction avait permis à ses allumeurs de revêtir les vêtements de fête et de prendre du repos. Mais on ne peut que nous dire, attendu que l'almanach n'en disait rien que la pluie nous privait d'une aussi agréable société; car après avoir inondé les rues durant la matinée d'hier, elle s'était arrêtée un instant, dans l'après-midi, pour recommencer de plus belle à la nuit, et l'obscurité la plus complète a régné jusqu'à une heure, permettant aux voleurs et aux voleurs de grand chemin d'exercer leur métier tranquillement, sans être troublés par les watchmen, qui étaient à l'abri sous les portes cochères, remerciant le ciel de leur fournir une excuse pour se reposer.

Il nous est arrivé bien des fois, comme hier soir, d'être obligé de marcher à tâtons, les mains en avant, afin de ne pas nous heurter contre les caisses vides qui obstruent généralement le chemin et de nous écarter les yeux, pour distinguer et reconnaître les endroits où nous étions obligé de traverser les rues, afin de nous éviter un bain qui tout rafraîchissant qu'il pourrait être, n'en serait pas moins insalubre et désagréable.

Nous nous plaignons à juste titre, nous qui demeurons dans les quartiers à peu près dépourvus de pavés, mais que doivent dire les habitants des faubourgs où il n'existe pas de banquettes ni de pavés, et que leur travail attardent dans les rues.

Il est grandement temps que les autorités municipales adoptent le contrat d'éclairage qui a été présenté au Conseil il y a quelques semaines, et que celui-ci avise aux moyens les plus prompts pour éclairer notre ville depuis le premier janvier jusqu'au 31 décembre.

La lune nous a joué assez de mauvais tours comme cela, pour ne plus avoir confiance en elle, et il y a eu bien assez d'argent gaspillé inutilement jusqu'à présent, pour que le Conseil Municipal en dépense un peu dans l'intérêt de la communauté.

On cherche par tous les moyens possibles à embellir notre ville; on vote et l'on adopte des résolutions pour améliorer tel ou tel quartier, et cela plus particulièrement dans l'intérêt des propriétaires que de la communauté en général. C'est ainsi que l'on a élargi la rue du Canal, c'est ainsi que l'on construit un chemin de fer; mais dans tout cela on oublie le principal—l'éclairage. [illegible]

Nous pensons que Messieurs les membres du Conseil prêteront attentivement l'oreille aux plaintes de toute la population dont nous ne sommes que le faible écho, et qu'ils y feront droit le plus tôt possible.—Espérons-le.

LES CANDIDATS RÉPUBLICAINS.—Le *Herald* de New-York s'exprime ainsi sur le compte de M. Lincoln et Hamlin:

"Le choix de M. Hamlin, dit ce correspondant, est une cause de grand étonnement, nul ne paraît avoir le moins du monde les raisons qui ont plaidé en sa faveur, et personne ne peut s'expliquer comment cette nomination doit contribuer au succès du parti. Le fait est que tels furent l'étonnement, la confusion et le désappointement qui suivirent la nomination de Lincoln, que personne ne parut se soucier de ce que deviendrait la queue du bulletin. J'ai connu Hamlin, il y a vingt ans, lorsqu'il arriva, encore verdoyant, dans la législature du Maine.—Il était alors démocrate et était surnommé le "nègre Hamlin", à cause de son teint et des traits de son visage. Pendant qu'il travaillait à arriver aux emplois, les personnes de l'opposition assurèrent et tâchèrent de prouver qu'il avait du sang nègre dans les veines. Mais, qu'il en soit comme on voudra, M. Hamlin est un homme doué d'une honnête intelligence et qui, s'il était élu, occuperait assez honorablement pendant quatre ans le grand fauteuil sur l'estrade du sénat.

"Il n'y a pas dans l'Etat de l'Illinois, le moindre enthousiasme au sujet de la nomination de Lincoln, et tout ce que l'on pourra dire du contraire sera de pure invention. Les démocrates ont essayé de découvrir depuis quelle époque il est surnommé "l'honnête Vieux Abe;" mais c'est en vain. Il avait, il est vrai, le sobriquet de *Vieux Abe* parmi les gens grossiers, pour lesquels il tenait toujours en réserve les anecdotes au plus gros sel, à tel point qu'il lui arrivait parfois de passer des nuits entières à amuser ainsi ceux-qui ont du goût pour ce genre de conversation. Comme diseur d'histoires croustillantes, il laisse loin derrière lui votre compatriote distingué, le général Nye. Il a toujours passé pour être rusé plutôt que fin, et usez exempt de scrupules pour faire un bon politiqueur. Lorsqu'il était membre de la législature de l'Illinois, il lui est arrivé un jour de sauter par une fenêtre de derrière, pour échapper de l'enceinte législative. On discutait, depuis longtemps et à grands frais, un bill qui avait toute chance de passer malgré l'opposition du parti de M. Lincoln, et le sergent d'armes avait fermé à clef les portes de la chambre, pour obliger les législateurs à voter avant de sortir. M. Lincoln s'étant aperçu qu'ils étaient juste en nombre pour passer au vote, s'esquiva par la fenêtre et rendit par son absence le scrutin impossible. Ce mauvais tour, qui n'a pas son pareil dans l'histoire des plus mauvais politiqueurs de New-York, donne la mesure de son caractère. John Wentworth le Long, le maire de Chicago, dit en parlant de lui: "Lincoln en sait assez pour faire un bon avocat, là-bas, à Springfield, mais dans le fauteuil du Président, ce serait un damné imbécile." Néanmoins, je vois que le *Democrat*, l'organe de M. Wentworth, a arboré la bannière de Lincoln et Hamlin.

"Les feuilles républicaines vantent les exploits de Lincoln pendant la guerre de Black Hawk, à laquelle il prit part, disent-ils, avec le grade de capitaine; mais, s'il faut ajouter foi à la parole du général qui commandait alors, Abe, loin d'être capitaine ou officier d'un grade quelconque, au milieu de ces scènes sanglantes, n'était tout simplement que cuisinier."

LA RÉPONSE DES CHINOIS.—Nous avons donné l'ultimatum présenté par les Anglais aux autorités chinoises.

Le gouvernement chinois a répondu à cet ultimatum par une communication adressée par le Grand-Conseil de l'Empire au commissaire Ho, et contenant les considérations que ce haut fonctionnaire est chargé de faire valoir auprès du ministre britannique en Chine. Voici une analyse de ce document:

"Le Grand Conseil fait observer que les fortifications qui existent à Takou, n'ont pas été élevées contre les Anglais, mais contre toute nation quelconque qui voudrait essayer de franchir ce passage avec des vaisseaux de guerre. Le gouverneur général de Chihli, en apprenant que M. Bruce était arrivé en vue de la côte de Tien-Tsing, lui avait envoyé un présent de provisions et fait savoir qu'il avait à continuer sa route par Peh-Tang, mais que le ministre britannique, après avoir répudié le présent et refusé de tenir compte des observations du gouverneur général, aurait fait brusquement entrer des vaisseaux de guerre dans le Takou et détruit les travaux de fortifications défensives élevées en cet endroit.

"Le Conseil demande pourquoi le ministre anglais s'était fait accompagner de vaisseaux de guerre, et il l'accuse formellement de n'avoir eu d'autre but en cette circonstance que de provoquer un différend.

"La prétention que soulève l'Angleterre d'une indemnité de guerre et de la restitution des canons, des armes et des vaisseaux anglais, est signalée par le Grand Conseil comme manquant plus encore de *decorum*. La guerre aurait été plus onéreuse pour la Chine que pour l'Angleterre, et si le principe de l'indemnité était admis, ce serait cette dernière puissance qui serait débitrice envers le Céleste-Empire. Et d'ailleurs, il n'existe aucun doute que la restitution est réclamée, l'Angleterre n'a-t-elle pas elle-même enlevé un grand nombre d'engins de guerre aux forts de Takou? Comment le ministre anglais peut-il demander que la Chine rende des vaisseaux et des canons dont le noble est un fond de ce fonds? Le Grand Conseil oppose que ce chef de réclamation peut être abandonné de part et d'autre.

"Le Grand-Conseil déclare que si le ministre anglais est animé d'un sincère désir de maintenir la paix et qu'il consente, par suite, à se rendre au nord sans un cortège de vaisseaux de guerre et se borne à s'y faire accompagner d'une garde d'honneur modeste, il sera admis à échanger les ratifications du traité à Peh-Tang et de là conduit honorablement jusqu'à Pékin; mais que, dans le cas contraire, où, persistant à se faire accompagner de vaisseaux de guerre et à vouloir franchir le passage de Takou il serait absolument impossible de prendre son tout véritable en vue d'opérer l'échange des ratifications du traité de Tien-Tsing. Dans ce cas aussi le haut fonctionnaire chargé de la garde de la ou posera toutes les mesures qu'il jugera nécessaires.

"La communication du Grand Conseil dit que la dépêche du ministre anglais est conçue en un langage trop irrespectueux et trop extravagant pour qu'un Empereur puisse qu'elle renferme puissent être discutées d'une manière plus approfondie, et il termine en disant "qu'il ne tient pas qu'il l'avertir le ministre anglais manque au tant de *decorum*."

EXPÉDITION DE CHINE

Ile de Kin-Tang, 7 avril, et station de Lou Kong.

L'île de Kin-Tang, qui a été choisie, dans la baie de Hang-Chow, pour servir de base à nos opérations militaires, est située entre l'île de Chusan et le village de Lou-Kong, station d'opium, qui se trouve à l'embouchure du fleuve Yu-Hen, sur les bords duquel sont bâties les villes de Chin-Hai et de Ning-Po. Moins étendue que Chusan, l'île de Kin-Tang présente à peu près le même aspect: ses côtes, plus élevées, offrent un excellent mouillage. Un grand nombre de petits ruisseaux d'une eau limpide et excellente, descendant de collines jusqu'à la mer, en traversant des vallons d'une fertilité remarquable; la température élevée pendant la saison d'été, est rendue supportable par la brise de mer qui souffle constamment. Si la défense et la garantie des garanties d'hygiène et de salubrité nécessaires, les détachements des armées alliées y seront convenablement installés, et bien accueillis par les habitants doux et affables.

On a parcouru l'île de Kin-Tang; j'ai vu d'innombrables troupeaux de moutons parqués sur des terrains défrichés. Ils se vendent très bon marché et sont excellents. Le bœuf y est rare; mais ce marché est convenablement approvisionné et les légumes y abondent [illegible] sont rares dans les provinces méridionales, viennent de la Mongolie, qui en envoie environ plus de 20 millions de moutons.

Nos troupes trouveront encore dans ces parages d'excellens cigares et tabac de Manille.

La station d'opium du Lou-Kong n'est pas éloignée de plus de 2 milles des rives de Kin-Tang. Moins importante que celle de Whu-Sung, elle rivalise avec celles de Namoa, de Chimmo, de Fou-Tchou-Fou et d'Amoy. Les receiving-ships du Lou-Kong ont livré le mois dernier au commerce de Chin-Hai et de Ning-Po plus de mille caisses d'opium qui, en moyenne, ont été payées 480 taels, le tael équivalant à 7 f. 50 c. de notre monnaie. On peut donc estimer à 3,600 fr. chaque caisse d'opium, et à 3,600,000 fr. la somme en lingots que les bâtiments anglais et américains ont emportée de la station de Lou-Kong.

La quantité d'opium absorbée annuellement en Chine est effrayante. Cette denrée délétère, dont l'entrée dans le Céleste-Empire est toujours défendue par décret impérial, a envahi tous les marchés. D'abord réservé aux seuls mandarins, qui en usaient pour eux et leurs invités comme d'un objet de luxe et de fantaisie, le goût de ce poison s'est répandu peu à peu parmi les riches et enfin dans le peuple. Toutes les classes de la société chinoise en consomment aujourd'hui. Les femmes de l'empereur elles-mêmes ont succombé à la tentation. Le gouvernement serait en ce moment impuissant à défendre ce qui est devenu plus qu'une habitude, une nécessité.

Quant aux mandarins, les droits d'entrée qu'ils prélèvent à leur profit sur l'opium sont trop considérables pour qu'ils ne s'ingénient pas à en faciliter la vente, tout en ayant l'air de s'y opposer. Dans toutes les villes de l'empire, on voit des tabagies, véritables maisons patentées, qui n'exercent leur commerce ostensiblement qu'à force de présents, que ne refusent jamais les mandarins et les tao-tai.

Ces tabagies sont généralement tenues par des femmes de mauvaise vie. Tous ces établissements se ressemblent, ce sont d'affreux bouges à peine éclairés; sur les tables, placées au milieu de la salle, sont disposées des pipes à longs tuyaux, de petites broches ou pinces qui servent à prendre les boulettes d'opium qu'on chauffe légèrement avant de les introduire dans les pipes, des théières, des tasses et quelques liqueurs du pays; dans tout le pourtour, on voit des cases en bambou, espèces d'alcôves où sont dressés des lits de rotins couverts de nattes sur lesquels viennent se coucher les fumeurs.

C'est là que les Chinois viennent aspirer ces vapeurs narcotiques qui, prises à petite dose, peuvent, par une excitation du système nerveux, transporter leur esprit dans le monde des chimères, mais qui finissent par les abrutir et les tuer.

Le goût de l'opium est irrésistible, dit-on, et l'estomac ne peut plus s'en passer une fois qu'il en a absorbé. Le fumeur commence par aspirer une ou deux pipes, puis successivement il double la dose, qui ne suffit bientôt plus à son appétit; il y a des fumeurs qui vont jusqu'à dix, douze, quinze et vingt pipes par jour; ils succombent presque toujours au bout de huit ou dix années. Des observations rigoureuses faites sur les fumeurs d'opium, permettent d'affirmer que tous abrègent leur existence d'un certain nombre d'années.

L'opium se fume dans des pipes de terre rouge, de forme cylindrique à l'extrémité desquelles se trouve la petite ouverture dans laquelle on introduit l'opium. Les uns aspirent l'opium par, d'autres le mélangent d'essence de rose. Quoi qu'il en soit, après avoir aspiré plusieurs gorgées, les fumeurs éprouvent d'abord le vertige, puis ils succombent au sommeil, qui dure quelquefois plusieurs heures et auquel succède une complète prostration.

En visitant une des tabagies de la station de Lou-Kong, en voyant des Chinois ravis en septième ciel, je ne pus résister à la tentation; je me couchai sur une des nattes de l'établissement, et après quatre ou cinq aspirations, je ne tardai pas à me laisser gagner par le sommeil, qui dura près de trois heures. On ne saurait se figurer l'influence prodigieuse qu'exerce sur le système nerveux la fumée de l'opium. Si la réalité s'efface devant ces rêves insensés, pendant lesquels l'imagination la moins exaltée se laisse emporter à travers les félicités de l'inconnu, il faut reconnaître qu'en sortant de ce trouble nerveux, le corps éprouve un malaise, une lassitude qui envahissent la tête comme tous les membres. Aussi est-il facile de reconnaître les fumeurs d'opium à leur face décolorée, à leur corps amaigri, au tremblement continuel de leurs membres et à la cavité sinistre de leurs yeux.

Le pavot, qui sert à fabriquer l'opium, se récolte dans les trois provinces de Bombay, Bénarès et Calcutta, et c'est précisément dans les districts d'Avrangâbâd, de Malwa et de Patna qu'on prépare les fameuses caisses, qui se paient au poids de l'or sur les côtes de la Chine.

Tout le monde sait que c'est le commerce de l'opium qui fit naître entre les Anglais et les Chinois la guerre de 1840. Depuis cette époque, de nombreuses transactions commerciales ont eu lieu entre la Chine, l'Europe et l'Amérique, mais la Chine étant un pays de production par excellence, nous sommes restés jusqu'à présent tributaires de ce vaste empire, qui, tous les ans, exporte des balles de soie et des caisses de thé pour des sommes considérables. Le commerce de l'opium est le seul qui fasse rendre une partie des millions qu'elle reçoit, et qui maintienne un certain équilibre dans nos transactions commerciales. La campagne de 1860 aura pour le commerce européen, nous l'espérons tous, des conséquences immenses, et le jour n'est pas loin peut-être où les produits de France et d'Angleterre, trouvant un débouché facile et avantageux sur ces rives lointaines, balanceront le chiffre des exportations chinoises.

Fabrication du sucre de betterave sans noir animal.

Au moment où règle par une législation nouvelle, la fabrication du sucre indigène semble devoir entrer dans une voie plus large, on ne saurait accorder trop d'attention aux découvertes capables de simplifier et de rendre plus économiques les procédés qu'elle emploie. Aussi, nous plaçant à ce point de vue, chercherons-nous à faire ressortir aujourd'hui l'intérêt qui s'attache à un procédé nouveau de fabrication dont l'auteur est M. Edmond Pesier, de Valenciennes. Remarquable par son originalité, par son imprévu, cette découverte ne l'est pas moins par les résultats qu'elle a déjà fournis non pas seulement dans des expériences de laboratoire, mais dans une application vraiment industrielle exécutée à Valenciennes dans l'usine de M. Hammoir, sur deux millions environ de kilogrammes de betteraves.

Son but est de supprimer le noir animal, c'est à dire le charbon d'os, dans le travail du jus ancre que fournit la betterave. Jusqu'ici cet agent dispendieux avait été considéré comme indispensable pour la décoloration du sucre; aussi les hommes pratiques comprendront-ils aisément par ce simple énoncé, quels avantages réels doit entraîner le procédé nouveau. Nous seulement ainsi que l'expérience l'a montré pendant la campagne qui vient de se clore, il doit par son principe même, réaliser une grande économie sur le prix de revient, mais encore il doit donner, disons mieux, il donne déjà des produits plus abondants et d'une qualité supérieure à ceux que fournissent les méthodes ordinaires. Enfin, et c'est là le point capital, il permet de fabriquer de premier jet une cassonade assez peu colorée, assez droite en goût pour pouvoir, comme celle de la canne, être immédiatement admise dans l'alimentation; grâce à lui l'opération du raffinage est tellement simplifiée, que le jour n'est peut-être pas éloigné où le fabricant, se faisant lui-même raffineur, pourra se passer d'intermédiaire, et se mettre en rapport direct avec la consommation, et où la plus petite ferme pourra s'annexer une petite fabrique de sucre, comme elle peut déjà posséder une petite distillerie.

Tels sont les brillans avantages que, sans se laisser entraîner à un enthousiasme exagéré, on peut présager à la méthode de M. Pesier; dès à présent les faits ont parlé, mais pour mieux en faire comprendre la valeur, nous rappellerons en peu de mots les points essentiels de la fabrication du sucre.

Cette précieuse denrée, dont la consommation, grandissant chaque jour, s'est, depuis quelques années, élevée en France de 3 kil. 1/2 à 5 kil. par tête, dont l'abaissement récent des droits va diminuer nécessairement le prix en appelant une production plus considérable; le sucre, disons-nous, provient de deux sources: la canne à sucre d'une part, la betterave de l'autre, fournissent, lorsqu'on brise et qu'on presse leur pulpe, un liquide dont le sucre forme la partie essentielle; mais à côté de lui se rencontrent des matières extractives, colorées, amères, astringentes. Le jus de la canne est peu chargé de ces impuretés, le jus de la betterave, au contraire, en renferme de grandes quantités, aussi l'on obtiendrait des produits très différents, si l'on se contentait d'évaporer l'un et l'autre liquide pour chercher le sucre dans le résidu solide qu'ils laisseraient; la canne, en effet fournirait une cassonade colorée, il est vrai, mais cependant mangeable, tandis que le jus de la betterave se réduirait en un résidu presque noir, dont la saveur sucrée serait à peine sensible et que le palais repousserait avec dégoût. Aussi le traitement de la betterave demande-t-il bien plus de soins que celui de la canne. Lorsque le jus est extrait, il faut, après l'avoir déféqué par la chaux, lui faire traverser d'énormes filtres remplis de noir animal, c'est à dire d'os carbonisés, où, grâce à la singulière propriété que cette substance possède, il abandonne la plus grande partie des matières colorées et astringentes qu'il avait pris. Si l'on fait cuire ensuite, jusqu'à ce qu'il ait acquis une certaine densité, le jus ainsi purifié, et si on le laisse refroidir, il dépose des cristaux de sucre qu'on appelle de premier jet. Les eaux mères qui n'ont pas cristallisé, cuites de nouveau, laissent encore déposer du sucre moins beau que le premier, c'est le sucre de deuxième jet. Mais, malgré tous ces soins, le sucre ainsi obtenu retient encore une partie du goût désagréable qui le caractérisait: pour l'introduire dans la consommation, il faut ensuite le raffiner. Le sucre de cannes, d'ailleurs, subit en général la même opération, mais, malgré les soins qu'on prend, on se trouve en présence d'une grande différence tant, pour le même résultat, il faut presque recourir à une question de luxe, tandis que pour celui de la betterave, il devient une nécessité absolue.

Tel est l'état actuel de la fabrication du sucre. Voyons maintenant de quelle façon M. Pesier classe de le modifier. Après avoir déféqué le jus de la betterave, au lieu de le décolorer par le noir, il supprime entièrement cette opération, et il ajoute au jus une quantité d'alcool égale à trois fois le volume de celui-ci. Au premier abord, cette opération semble une véritable folie, car chacun connaît le prix élevé de l'alcool, et l'on a peine à comprendre comment l'emploi de cette substance peut être plus économique que celui du noir.

Mais c'est là précisément la partie la plus remarquable du procédé, celui-ci, en effet, est conduit de façon telle que la presque totalité de cet alcool est récupérée dans le courant du travail, et ne revient ensuite prendre part à de nouvelles opérations. Voici comment les choses se passent: l'alcool mélangé au jus de betterave, &c.; il joue le rôle du noir, mais avec une bien plus grande énergie, un abondant dépôt se forme aussitôt: il entraîne avec lui la plupart des matières colorées, astringentes qui troublent la pureté du jus ou en déprécient la saveur: ce dépôt est facilement retiré par filtration et dans ce filtre, il se forme, et il se rencontre sur le bord des matières complètement en mesure de rester séparé du jus qui est ainsi définitivement épuré. Au même temps, on doit cuire, mais en le chauffant dans des appareils ordinaires, on fait complètement évaporer l'alcool qui a servi à la purification du jus.

Du reste, la masse du sucre qui le complète après cette opération et ce traitement, ne fournit au total qu'une masse de sucre et qu'il faut épurer ou faire dissoudre entièrement; car, dans le cas contraire, on peut utiliser les matières colorées et astringentes qu'il contient et qu'il a entraînées. En un mot, ce qui est clair, c'est qu'il est possible de réduire des sucres d'une cuite, tant par l'emploi d'un nouveau procédé de l'alcool, l'on obtient un sucre raffiné, que par des alcools qui se concentrent dans ces conditions; et fournit de la farine, et pour la purification des sucres, &c.

Cherchons à nous rendre compte des résultats de cette méthode, et pour cela, nous empruntons quelques chiffres au rapport de M. Pesier: les frais de l'emploi de l'alcool sont de 10 millions de kilog de betteraves. Dans un établissement de ce genre, la dépense en noir est d'environ 300 fr par jour; suivant M. Pesier, la perte en alcool ne dépasserait pas 2 à 3 1/2 0/0 déjà la une économie considérable. Mais même en tenant compte, d'autres avantages plus grands encore se présentent immédiatement. La nouvelle méthode en effet donne 1 0/0 en plus de sucre de premier jet, et 2 0/0 en plus de sucre du deuxième jet. Elle augmente donc le rendement de 3 0/0. Enfin, comme nous l'avons déjà dit, ce sucre de premier jet, étant d'un goût agréable, qu'un traitement par une petite quantité de noir transforme très aisément en sucre raffiné.

Ces avantages sont immenses; ils doivent, nous n'en pouvons douter, exercer sur le prix du sucre indigène l'influence la plus heureuse. D'ailleurs, la pratique a sanctionné déjà le mérite du procédé. Une première expérience faite sur neuf millions de betteraves convertes en sucre, une deuxième sur deux millions de betteraves fraîches ont établi sa valeur; nous avons passé donc aucun doute. Nous sommes heureux de constater que les efforts qui ont été faits de la pratique sont décisifs au-delà de notre attente, et que ce qu'il aura mis au service de l'industrie nationale [illegible] qu'il aura rendu à l'industrie nationale.

Marié le 22 courant, par l'Hon. Juge A. Duquercron, M. John F. GASPAR à Mlle Victorine Amélie ROCHEREUX, tous deux de cette ville.

Décédée le 26 juin 1860, à deux heures et demie P. M., JULIA VANNIER, âgée de 24 ans, épouse du Dr Numa Lambert. Les amis et connaissances des deux familles sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce soir, à cinq heures. Le convoi partira de la demeure de sa famille, No 145, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.

☞ Il n'y a pas de préparation qui calme les nerfs comme l'AMER DE HOSTETTER. Elle que la renommée de ce fortifiant repose principalement sur ses étonnantes guérisons de la dyspepsie, de la maladie de foie, &c., on en a reconnu l'efficacité pour les affections nerveuses. Des milliers de dames y ont recours pour l'hystérie, la migraine, le vertige, la faiblesse, et toutes les maladies auxquelles le sexe est sujet. L'Amer donne de la force, combat les dérangements, et aucune réaction fâcheuse n'en suit l'usage. On ne peut en dire autant des toniques ordinaires. 25 juin—4f

Papier Fruneau, contre l'asthme.
Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.
☞ Le papier Fruneau fait cesser à l'instant la toux et l'oppression; son usage prolongé procure une guérison complète. Lisez la lettre suivante:
Nouvelle-Orléans, 26 avril 1860.
Monsieur.—Asthmatique depuis ma naissance, je n'avais jamais trouvé de remède qui pût calmer mes accès. L'essai que j'ai fait du PAPIER FRUNEAU a été des plus heureux; l'effet en a été immédiat, et je croirais manquer à un devoir si je ne le recommandais à tous ceux qui, comme moi, sont affligés de cette affreuse maladie qu'on appelle l'asthme.
LOUIS NAPOLÉON ROCHARD,
Rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines.
Le Papier Fruneau se vend à la Nouvelle-Orléans, chez les principaux pharmaciens, et spécialement chez F. Clavel, au coin des rues Remparts et St-Philippe, qui en est le dépositaire général.

La cause et l'effet.
☞ L'effet est proportionné à la cause. Bien des hommes crossstent, dans leur vieillesse, les effets du manque de ce que nous appellerons un usage immodéré de toutes choses dans la jeunesse. Ils deviennent faibles et nerveux avant l'âge. A ceux-là nous offrons un remède qui leur rendra la force et la santé. Nous voulons parler de L'ELIXIR DE WEIGHT, qui a guéri des milliers de personnes qui regrettent aujourd'hui les folies de la jeunesse. Que les gens débiles se réjouissent, et aient recours à cette excellente préparation.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres. 25 juin—25,27,29

Maladies de la peau.
☞ Les maladies de la peau blessent l'orgueil plus que toutes les autres maladies. Que ceux qui tiennent à avoir une belle peau se servent du SIROP PERUVIEN qui fait disparaître le mal en éliminant les humeurs et chassant les matières morbides.
"J'ai été guéri d'une maladie de la peau, dit le Rév. John Pierpont, par le sirop péruvien. Je vois avec plaisir que cette préparation gagne journellement dans l'esprit des médecins. Je suis convaincu qu'elle mérite non seulement leur confiance mais celle du public.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Agents généraux, Nos 21 et 151, rue de Chartres. 25 juin—25,27,29

Remède souverain pour les rhumatismes.—La guérison est garantie et si le malade n'est pas guéri, on lui rend son argent. Prenez le PAIN KILLER VÉGÉTAL DE PERRY DAVIS d'après la prescription et il y aura guérison dans quatre-vingt-dix heures sur cent. Essayez-le. Il ne peut vous faire aucun mal et en aucun cas s'il ne vous fait pas de bien.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Agents généraux. 25 juin—25,27,29 Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Dépuratif du Dr Vergé.
LES DARTRES de toute espèce, les taches à la peau, boutons, rougeurs, démangeaisons, douleurs dans les membres, et toute autre maladie provenant d'un sang vicié, sont radicalement guéris en faisant usage de ce Dépuratif.
Principal dépôt chez FAURE LACAUSSADE, coin Orléans et Bourbon. 28 juin

ATTENTION.
☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune, à la vente aux enchères publiques de plusieurs propriétés de valeur, situées dans le Premier et Quatrième Districts.—Voir aux annonces.

Célébration du 2me Anniversaire de la Société de Bienfaisance DES JEUNES GENS, Le 1er juillet 1860.
LES officiers et membres de cette Société sont priés de s'assembler dans la salle de la Loge de l'Etoile Polaire No 19, I. O. O. F., rue St. Louis, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse, DIMANCHE, le 1er JUILLET 1860, à midi précis, pour célébrer le 2me Anniversaire de la Société.
Tous les membres sont requis d'être ponctuels dans cette circonstance.
Par ordre du Président. FRED. A. RASCH, Secrétaire.
Le cortège se formera comme suit:
1re Division.
Ernest Morel, Grand Marshal, et ses deux aides, L. Schmidt et L. Bertoli. Marshals-Assistants, A. A. Canon et J. Arches, Drapeau d'Etat, Musique, la célèbre bande de Maulevi. Les officiers des autres Sociétés de Bienfaisance, Les invités, Les officiers de la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens, L'Emblème de la Société, Les Fondateurs de la Société, Les membres du Comité d'Arrangements, Membres.
2me Division.
H. Dietrich, aide du Grand Marshal et ses deux assistants: Jos. A. Larose et E. Donechaud. Musique, la célèbre bande de Charlton.
Nouveau drapeau Américain de la Société.
—MEMBRES—
La procession se mettra en marche à une heure précise, P. M., comme suit: de leur salle rue St-Louis, jusqu'à la rue Royale; de la rue Royale à la rue St-Charles; de la rue St-Charles à la rue Bienville; de la rue Bienville jusqu'à la rue du Camp; de la rue du Camp à la rue de Chartres; de la rue de Chartres à la rue St-Pierre; de la rue St-Pierre à la Levée; de la Levée à la rue Marigny; de la rue Marigny à la rue de Chartres; de la rue de Chartres à la rue de l'Esplanade; de l'Esplanade à la Levée; de la Levée à la rue Marigny; de la rue Marigny à la rue Moreau; de la rue Moreau à la rue St-Ferdinand; de la rue St-Ferdinand à la rue des Grands Hommes; de la rue des Grands Hommes à la rue de l'Esplanade; de la rue de l'Esplanade à la rue Royale; de la rue Royale à la rue St-Louis; de la rue St-Louis à la rue des Remparts; de la rue des Remparts à la Loge de l'Etoile Polaire No 1, en quatre Histoire et Amour, où le cortège s'arrêtera pour le repas qui l'y attendra. Après quel, le cortège se reformera et se rendra à la salle de la société où les membres se disperseront.
Par ordre du Grand Marshal, FRED A. RASCH, Secrétaire. 27 jn—1f

Loge de la Liberté No 19.
Orient de la Nlle Orléans, 27 juin 1860.
Juridiction du Sup.: Conseil de l'Etat de la Louisiane
Il a plu à G.: A.: de l'U.: d'appeler à lui l'âme Julia VANNIER, épouse de notre T.: C.: F.: Numa Lambert.
Tous les membres de la Loge, ainsi que tous les maçons des autres loges de la juridiction sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 5 hres P. M.
Le convoi partira de chez le Dr Lambert, No 145, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.
Par ordre du Vén.: M.: Le Custers Jnr. J. E. FRECHE. 27 juin

Loge Harmonie No 38, I. O. O. F.
Les membres de cette Loge sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, pour l'élection des officiers, VENDREDI PROCHAIN, 29 du courant, à 7 heures et demie du soir, dans le local ordinaire, rue St-Louis, au-dessus de White Hall.
Par ordre du N.: G.: E. RICHARD, Secrétaire. 27 jn—2f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans.
AVIS est par le présent donné, conformément à l'article 4 de la Charte de cette Compagnie, que l'élection annuelle de neuf Directeurs pour l'année courante, à partir du quatrième lundi de juillet prochain, aura lieu, au bureau de la Compagnie, au coin de la rue du Canal et Passage de la Poste, le lundi, 9 de juillet, de 10 heures A. M. à 2 heures de l'après-midi.
N. O., le 27 juin 1860. LOUIS BARNETT, Secrétaire. 27 juin—au 10 juil

AVIS.
PENDANT mon absence de la ville, M. Emile Cambon est chargé de ma procuration, par acte au rapport de M. Felix Percy, not. pub. EDW. J. NATTER, 27 juin—3f No 32 Vieille-Levée.

Mulets! Mulets!
Un petit lot de MULETS de Choix du Kentucky, jeunes et bien domptés. A vendre par Dr JOS. ELLIOTT, encoignure Union et Baronne. 27 juin—6

Chien Trouvé.
TROUVÉ, dans le Deuxième District, un beau Chien de Terre-Neuve. Le propriétaire peut venir le réclamer en payant les frais. S'adresser au café Cosmopolite, encoignure Ste-Anne et Chartres. 27 juin—3f

LES débiteurs et créanciers de F. F. LARRANCHE & Co, et ceux de feu F. F. Larranche, sont priés de se faire connaître au soussigné.
E. GANUCHEAU, Exécuteur testamentaire de F. F. L. Nlle-Orléans, 27 juin 1860. 27 jn—10f

Demande de nourrice.
ON désire dans une famille de la ville, une bonne NOURRICE bien recommandée. S'adresser au No 48, Passage de la Bourse. 27 jn—2f

LAINE DU MEXIQUE.
13,000 livres en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier.

ATTENDU par le navire Marathon—100 caisses cordiaux, à ordre, F. Riodenot; ... barriques vin rouge, Margaux; ... Médoc; ... rouge, Larrande; ... 100 caisses vin rouge, des marques suivantes: H. Brion, Cantenac, Margaux, St. Emilion et Laffite, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 48, rue Douane. 27 juin

EN débarquement et à livrer de la Levée par les steamer Wave—
... dames-jeannes de 5 gallons;
... do ... 2 do
... do ... 1 do
PAUL JUGE & FABSY, No 27 rue St-Louis. 27 juin

EN magasin—15 estagnons Eau de Roses—1 barrique Eau fleurs d'oranger à vendre par PAUL JUGE & FABSY. No 27 rue St-Louis. 27 juin

EN débarquement de la barque Fanny Euler, capt. Lodge, venant de Bordeaux—
20 barriques vin rouge Barsoux, 1858;
30 do do Margaux, 1858;
10 do do St-Emilion, 1858;
10 do do Médoc St-Christoly 1858;
Liqueurs extra superfines, Marie Brizard;
25 do anisette do
10 do vanille do
10 do noyau do
10 do cacao à la vanille do
10 do marasquin do
100 jambons roulés de Bayonne
FAURES & NORMAN. 27 jn

Asperges de 1er choix
REÇU par le steamship Cahawba—
... douzaines grandes boîtes asperges, 1er choix, ... douzaines demi-boîtes ... FAURES & NORMAN. 27 jn 27 et 29, rue Royale

Champagne Delbeck et De Berghes.
ATTENDU incessamment par la barque Marseillaise, venant de New-York—
20 caisses champagne H. & D. B., grandes bouteilles;
... do do demi-bouteilles.
A vendre par FAURES & NORMAN. 27 jn 27 et 29 rue Royale

OLIVES, Capres, Cornichons, Anchois, &c.—150 caisses, à vendre par FAURES & NORMAN. 27 jn 27 et 29 rue Royale.

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, arrivé du Havre—
4 tonneaux fromage Gruyère, à vendre par J. N. CURIEN, 27 jn 20, rue Toulouse.

EN débarquement de la barque Fanny Euler arrivée de Bordeaux—
100 barriques vin rouge Côtes Frontignan
75 do St-Emilion
50 do Ch. Malérade
30 do Grand vin Larose
20 do Ch. Beauséjour
20 do Grand St-Lambert Médoc
15 do vin blanc Haut Sauterne
10 do Barsac
10 caisses vin rouge Grand St-Lambert Médoc 1854
A vendre par J. N. CURIEN, 27 juin 20, rue Toulouse.

BEAUX-ARTS.
Portrait de Mgr l'Archev. Blanc,
☞ Pour paraître dans le courant de cette semaine, lithographié par M. Dupely, père. Deux éditions seront publiées simultanément, dont une sur grand format papier de chine, au prix de 50 cts.—L'autre de la même grandeur, au prix petit format, au prix de 25 cts.—On trouvera des copies chez M. Dupely et autres marchands d'estampes. 20 juin—3f

Café à vendre.
A VENDRE, pour cause de maladie, un café bien achalandé, connu sous le nom de "Relief House", et situé à Milneburg, au Pontchartrain. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux ou au coin des rues Champs-Elysées et Levée, à M. JEAN AMAT. 27 juin—6f

Demande de nourrice.
UNE BONNE NOURRICE de couleur, bien recommandée, trouvera à se placer en s'adressant au No. 221, rue Dumaine, entre Villere et Marais. 26 jn—3f

Paulin Durel,
Stationer, Imprimeur et Relieur,
No 37, rue de Chartres,
INFORME respectueusement sa nombreuse clientèle et le public en général que son stock d'articles de bureau est des plus complets et consiste en partie de Livres blancs de toutes descriptions; Papiers à lettres de toutes espèces; Papier à enveloppe de toutes grandeurs; Traites pour l'étranger, traites pour les Etats-Unis, billets, blancs de douane, blancs pour notaires, connaissements, reçus de draps, reçus de loyer, baux, transfert de sorties, &c., &c., &c. Plumes d'or des premières manufactures. Plumes d'acier, canifs, crayons, enveloppes, Porte-monnaie, calendriers, encres de toutes les marques, et aussi un grand assortiment d'articles de fantaisie trop nombreux pour en donner le détail.
Il appelle l'attention des hommes d'affaires sur un grand envoi qu'il vient de recevoir.
CHECKS GRAVÉS
sur toutes les Banques de la ville. Ils sont reliés en In-folio et en quarto. Ces checks sont admirablement gravés. Ils sont grands et ont une grande marge, et seront vendus à bas prix.
Il a aussi reçu un grand assortiment de papiers et toiles transparents ainsi que du papier pour plans de différentes grandeurs.
Tous les articles ci-dessus mentionnés sont garantis de première qualité et seront vendus à très bas prix par PAULIN DUREL, No 37, rue de Chartres.

ANCIENNE MAISON P. DELCROIX.
Grand choix nouveau de
PAPIERS PEINTS,
Bordures, Ciels de lits, Devant de cheminées, Décors, &c. &c.
A vendre par HENRY HABERT, 150, rue de Chartres, entre Conti et St-Louis.
Entreprend la pose du papier.

CACAO de Guayaquil—50 sacs cacao de Guayaquil, à vendre par B. TURPIN, No 58, Vieille-Levée.

J. J. ALBERT,
33, rue de Chartres 33,
REÇU par les derniers arrivages de France l'assortiment le plus complet de chapeaux et casquettes pour la saison, savoir:
Chapeaux de soie extra léger (coiffes adhérentes);
do de castor et castor uni;
do souples de tout genre et toute couleur;
do de toile écru et soie unie;
do forme GARIBALDI à garniture adhérente, (article tout nouveau);
do de castor noir, souple;
do et casquettes de voyage.
Le soussigné, pendant son séjour à Paris, a particulièrement porté son attention sur la confection des articles de fantaisie pour enfants, destinés à la vente de la fin de l'année et tels qu'on les porte actuellement à Paris, savoir:
Casquettes drap et velours, de toute forme;
Toques Charles IX;
Etoiles à velours bosselé;
Bérets à 5 cotes;
Bonnets écossais;
Chapeaux de fantaisie à plumes d'autruche de paille garnis Ecossais, &c, &c.
Les meilleurs ouvriers de Paris étant engagés dans son vaste établissement, ses fabrications pourront, comme par le passé, commander chez lui leurs chapeaux, soit d'après les modes de Paris, au suivant leur goût, d'après la grosseur de leur tête prise au conformateur.
LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE trouveront toujours chez lui l'assortiment le plus considérable de chapeaux et casquettes à des prix très modérés. J. ALBERT, 16 déc 33, rue de Chartres.

BEURRE Goshen jaune nouveau et de choix—15 frequins, en débarquement du steamship Moses Taylor. Nous recevons du Goshen de choix par chaque steamship de New York. J. M. & I. N. MARKS, 19 mai 43, 45 et 47, Nouvelle Levée.

Comité Exécutif Démocratique d'Etat.
En vertu d'une résolution de la Convention Démocratique d'Etat, réunie aujourd'hui à Donaldsonville, par laquelle je suis invité en ma qualité de Président de ladite Convention à choisir VINGT-QUATRE membres du parti Démocratique, pour former, en m'y adjoignant comme président, le Comité exécutif Démocratique de l'Etat de la Louisiane,—lequel comité sera investi du pouvoir de former, s'il y a lieu, un ticket électoral immédiatement après l'ajournement de la Convention Démocratique Nationale de Baltimore, j'ai choisi les personnes dont les noms suivent:
Geo A. Fosdick, Martin Gordon, Jr., A. S. Herron, W. S. Farham, Chas. Fienvens, James Gardette, Angus Bowie, Maurice Cannon, Louis Dufau, John Eaton, Th. Cottman, Ch. Bruslé, W. G. Mullen, Denis Cronan, Dr Duperrier, E. Jewell, T. W. Collens, Dr Edward Armes, Dr S. Choppin, Gustave Leroy, T. D. Harper, Augustin Vierant, F. H. Clark, Donatien Augustin.
G. W. MUNDAY, Président de la Convention
Donaldsonville, Lo, 6 juin 1860.
Une réunion du Comité Exécutif Démocratique d'Etat aura lieu à la Nouvelle-Orléans, le lundi 2 juillet, à 7 heures du soir. Tous les membres sont priés d'être ponctuels. G. W. MUNDAY, 28 jn—au 2 jl Président.

VENANT D'ETRE REÇU
Par le steamship Cahawba,
Une nouvelle consignation de Marchandises blanches.
JOHN TODD,
12 et 14.. Rue de Chartres..12 et 14
Vient de recevoir, des fabricants, une autre grande facture des marchandises suivantes, avec ordre de les vendre sans égard aux prix coûtants.
4 caisses COTONS blancs du pays de Warren Mills à 10 cts—valant 14 cts.
5 caisses MELLOW FINISH EXTRA FIN de Warren Mills, 12½ cts—valant 15 cts.
4 caisses SOFT FINISH de York Mill, 12½ cts—valant 15 cts.
3 caisses SOFT FINISH extra fin de la Louisiane, 15 cts—valant 20 cts.
3 caisses de la célèbre TOILE D'IRLANDE de Jas Thompson & Son, à $11 la pièce de 25 yardes—valant $15.
2000 yardes MOUSSELINE DE L'INDE blanche fine large de 2 yardes, à $1 la yarde—valant $2 50 la yarde.
250 douzaines MOUCHOIRS batiste fil fine, à $2 50 la douzaine—valant $4 50 la douzaine.
Mousselines suisses! Mousselines suisses!
De la célèbre fabrique de
Robt. McBridge & Co.
De 25 à 50 cts la yarde—le meilleur marché auquel l'article ait jamais été vendu.
Egalement—une immense réduction dans tout le stock de robes organdis fin, organdis riches Chintz et de jaconats français. 25 jn—1

Grande réduction
dans
Les services torres de sous-mains et de dessins.
Avant de faire l'inventaire annuel de mon stock, je vendrai toutes mes HOSIERIES à
UNE
IMMENSE REDUCTION.
☞ Egalement, le reste de mon stock de ARTICLES DE VOYAGE, CHALES DE DENTELLE, POINTES ET MANTELETS
JOHN TODD, 25 jn—1 Nos 12 et 14 rue de Chartres

BON MARCHÉ INOUI ! !
MACHINES A COUDRE
POUR $6,
CHEZ
SOURDES & CHASSAIGNAC,
SEULS AGENTS.
70, rue de Chartres.
25 juin—25,27,29

Nouvelle-Orléans, 25 juin 1860.
AVIS.
A partir du 20 juin M. J. A. CASTANEDO est intéressé dans notre maison commerciale. 25 juin—10f Jos. N. ROBERT & Co.

NOURRICE.
UNE française qui vient de perdre son nourrisson, désirerait trouver à se placer de suite comme nourrice. On donnera de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 25 jn—3f

A. PAYA.
75.... Rue de Chartres.... 75
REÇU par le steamer Cahawba—L'Amour, la Femme, par Michelet et l'Insecte, par J. Michelet, le roman d'un Jeune Homme Pauvre et tous les autres ouvrages d'Octave Feuillet.
Fanny, Daniel, Catherine d'Overmeire, par Ernest Feydeau. Lui et Elle, par Paul de Musset. Constance Verrier, George Sand, les Victimes d'Amour, Hector Marot, A Travers Champs, par Théo Murct, la Noblesse de la Vie Hollandaise.
Vol. in 12 à 25 c.
Trois Femmes par Emile Souvestre, Le Val de Plaisir, Paul Foucher, Le Fantôme du Roi Paul Féval, L'Homme aux Clés Louis d'Or, Le Bastide Rouge, Elie Berthet, Suzanne, par Edouard Ourliac.
—Drames et Comédies—
Le Père Prodigue, comédie en 5 actes.
Le Demi-Monde do do
Le Fils Naturel do do
Le Tueur de Carne drame. 22 juin

Pois Clayed de la Caroline
200 sacs pois frais. Il n'y a aucun autre lot sur le marché. Les fermiers qui en désirent feraient bien de s'adresser de suite à E. R. POOLE. 22 juin—3 74, rue des Magasins, encoignure Poydras

Restaurant et Hotel de l'Aigle,
RUE MADISON.
Avis aux gastronomes et aux personnes de bon goût.
Les Sieurs ROLLO et SIMON tous deux restaurateurs de mérite, préviennent leurs amis et le public qu'ils viennent de reprendre la gérance du RESTAURANT DE L'AIGLE, rue Madison. On trouvera toujours chez eux tout le confortable désirable qui un choix le plus délicat. 21 juin—1 m

Dents artificielles.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE,
148, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.
Pose une ou plusieurs dents ou fait un dentier avec gencives, selon des procédés perfectionnés et au moyen de la pression atmosphérique, qu'il garantit comme devant servir comme les dents naturelles.
Sa réputation et son succès sont si bien connus depuis longtemps dans la Louisiane, qu'il n'y a pas besoin d'autre recommandation.
Consultation en français, en espagnol et en anglais. 19 mai—B

LOUIS DUFAU,
AVOCAT.
☞ Son office reste *temporairement* au coin des rues Baronne et Commune, dans les bâtiments de l'Université.
M. LOUIS DUFAU saisit cette occasion pour remercier le public louisianais du patronage qu'il lui a accordé depuis dans cette profession. Il compte, en la nouvelle bienveillance qu'elle trouve favorable qu'il a mérité. Il prend la liberté de recommander son collègue, M. Goix et M. Fleury, pour le Fulton d'Orléans, et leurs amis qui désireraient avoir les services d'un instruit et qui sont professeurs d'une instruction, de même qu'il le faudrait à leur propre direction. 15 juin—1m

Mlle LEONTINE,
Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT.
84, *Rue Royale, au Premier.*
A l'honneur d'annoncer sa nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de robes en tout genre. Honorée du patronage des dames de la ville et de la campagne, elle s'appliquera, comme par le passé, à la justifier par son exactitude et le bon goût des articles qui sortiront de ses ateliers. 20 juin

ATTENDU par les navires Fanny Euler, Meraban, Yolla Willys, Lizzie Boggs et Eglantine, de Bordeaux:
20 bouteilles Cognac, Gautier Frères 1821, 1re preuve;
20 quarts do Guldenburg 1850, do
10 do do 1805, do
21 bouteilles do Larrande, Vieux Cognac;
30 quarts do Champagne, Vineyard proprietors Co, de pr.
30 bouteilles du do do
100 c. 12 bout. Vin rouge, Ht Brion, Larrande Frères;
100 c. 12 do do Cantenac, do
10 c. 24/2 do do Margaux, do
27 c. 12 do do Chateau Margaux do
200 c. 12 do do Lafite, Latour, B. Mouton, Haut Brion, Larose, Margaux & Leoville, Eyquem site
50 c. 24/2 do do do
200 c. 12 do do St Estephe, pavillon améric.
12 c. 12 do do Chateau Margaux do
12 c. 12 do do Chateau Lafitte do
12 c. 12 do do Chateau Rauzan do
12 c. 12 do do Chateau Leoville do
20 barriques do Cotes de Bourg pour familles
10½ do do do do
20 do do St-Julien 1856 do
4 do do Margaux, Vieux Médoc
24 do do St Julien do
4 do Vin blanc Haut Sauterne 1857, supérieur
12 do do Farme
14½ do do do
50 caisses 12 fac. Fruits au jus assorties, L. Rambeau
50 do 12 do Fraises au jus do
40 do 12 bout. Liqueurs sup. assorties do
10 do 12 do Chartreuse do
10 do 12 do Angel do
200 paniers 2 ... à Avignon ... supérieure do
125 caisses de 12 ... Pitacin ... Batte
1 ... 1 do ... saes de Mères ... bouchons peraisine
5 do do do ... No 8
10 balles do do do ... No 7
20 do do do do ... No 5
3 do de 10,000 chaque, bouchons sur long commun
1 do de 5 saes de 1000 chaque, bouch. à dame-jeun.
21 do de 15,000 chaque, bouchons courts pointus
1 cal. ss Saucissons de Lyon, à vendre par V. MAIGNAN, 20 juin 17, rue St-Louis

CORSETS IMPERATRICE.
227, rue Royale.
MME AD. FLANDRAIN déjà si avantageusement connue à la Nouvelle-Orléans et les paroisses environnantes, pour la confection solide et la coupe gracieuse des corsets qu'elle fabrique depuis quelques années, invite toutes les Dames à lui faire l'honneur de la visiter et les engage à se faire faire un de ces corsets, gracieux, souple et conservateur de la taille, et dont la réputation est toujours si grande à Paris.
Mme Ad. Flandrain fait sur commande des corsets en soie pour mariage et en coutil français; des corsets pour Dames enceintes et pour nourrices; ceintures pour relevé de couches, brassières, épaulettes de grâce pour enfants, bas élastiques pour varices, et tout ce qui concerne l'orthopédie pour dames, et sur commande de MM. les docteurs.
Pour éviter toute contrefaçon, les objets fabriqués par Mme Ad. Flandrain portent le cachet de la maison.

A U débarcadère, dans les entrepôts de la Douane, et à vendre par S. Plassan, Nos 56 et 60, rue de la Vieille-Levée:
150½ vin d'Oporto, S. Ruiz;
40½ de ... Ascuco Lanega;
60½ de do Vineyard Proprietors, 1855;
10½ do do do 1858;
61½ de do Saney & Co, 1858;
71½ do do Alph. Cabanne, vieux, 1re pr.
10½ do do Amme Beigneaux, Rochelle;
1½ do do Gelot, Rochelle, do
40½ do do J. Remiere, Rochelle, do
150 barriques vins rouges St-Emilion, Montferand, Castillon, Quinsac, St-Estephe.
64 barils vins blancs Haut Barsac et Haut Sauterne.
44 barriques vins rouges supérieurs, St-Emilion et St-Estèphe. 20 juin

QUININE—4,000 onces à vendre par E. J. HART & Co, 26 jn Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

Avis de Société.
J'AI admis aujourd'hui comme associés dans ma maison, M. José Canals et M. James T. Triay, et j'ai établi une nouvelle maison sous la raison P. GUMA & Co. La procuration que j'avais donnée à M. James T. Triay est révoquée depuis cette date. P. GUMA. Nlle-Orléans, 2 juin 1860.
Les soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison P. GUMA & Co, pour continuer l'importation de cigares de la Havane et le commerce de tabacs en feuilles, de M. F. Guma, sans autre changement que celui du nom de la maison. P. GUMA, JOSE CANALS, JAMES T. TRIAY. Nlle-Orléans, 2 juin 1860. 19 juin—1m

Compagnie d'Assurance du Star,
Rue St Charles No 22.
Nouvelle-Orléans, 21 juin 1860.
UNE assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu, à ce bureau, LUNDI, 2 juillet prochain, à midi.
Par ordre du Board, EMILE DE BUYS, Secrétaire. 21 juin au 2 juil

Demande d'Institutrice.
ON a besoin, tout de suite, d'une dame qui sache parfaitement enseigner le chant et la musique, et jouer bien du piano. On a également besoin d'une dame française, bonne institutrice, pour une classe de français, et qui s'entende en outre à la broderie et aux autres travaux d'aiguille.
S'adresser au No 242, rue Royale, de 9 à 10 heures du matin. 21 juin—6f

Des informations quelconques
AU SUJET DE
CHARLES M. WATERMAN,
qui est parti de chez lui, rue St Pierre, No 147
JEUDI, 14 JUIN,
seront reçues avec reconnaissance par ses parents et par ses amis.
Lorsqu'il quitta sa demeure il avait des vêtements noirs d'été, des boutons en diamant portant son nom, des boutons de manches de chemises en or, avec la lettre W en cursive, et l'on n'a rien épargné pour le retrouver depuis sa disparition, ce qu'il y avait à ses amis.
Tous les journaux sont priés de reproduire cette annonce. 12 juin—5f

Compagnie du gaz de la Nlle-Orléans.
16 juin 1860.
Avis.—Les Directeurs de cette compagnie ont déclaré un dividende de six pour cent provenant des bénéfices des six derniers mois, et qui sera payé aux actionnaires à partir du 2 juillet prochain. N. O. J. TISDALE, Trésorier. 18 juin—1m

Portraits de l'archevêque Blanc
M. CAMILLE, artiste en photographie, No 19, rue de l'Hôpital, coin Vieille Levée, est prêt à livrer des portraits, photographies, et portraits exécutés de l'archevêque Antoine BLANC, faits sur une photographie de ce prélat prise il y a trois mois. Les portraits seront vendus depuis 25 cents et au-dessus, selon les grandeurs. 22 juin—2f

Belle propriété à louer,
Comprenant une grande maison avec galerie, salons, cuisine, écurie, poulailler, jardin à fleurs et à légumes. S'adresser sur les lieux, rue des Grands-Hommes, entre l'Esplanade et Ursulines, No 725. 22mai—3f

MAISON A LOUER.
A partir du 1er juillet prochain,
La maison No 5, Jackson Square, bâtisses Pontalba, rue St-Pierre. S'adresser à ladite maison, ou à M. Henry Peychaud, président de la compagnie d'assurance du Hope, rue du Canal. 31 mai—1m 3ps, sm, et mai.

PRINCIPAL ENTREPOT
de Balances de
Fairbanks,
et dépôts des
COFFRES FORTS DE LILLIE,
à l'épreuve du feu et des voleurs.
FAIRBANKS & Co,
4 juin—1 an No 93 rue du Camp

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements !
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public
ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!
DAVIS BROTHERS, Agents.
4 juin—1 m No 90 rue du Camp

ENTREPOT DE TAPIS.
Rue de Chartres, No. 19.
LES soussignés viennent de recevoir une facture de nattes à bon marché.
Egalement—300 pièces de nattes, tapis, couleurs et qualités assorties.
Toiles cirées de toutes largeurs, de tout genre et de toutes qualités.
Tapis de toutes espèces—Médaillon, velours, Wilton, Bruxelles, 3 plis, etc., etc.
Aussi son ouverture de tables et de pianos, dessus de tables, etc., etc.
Tous ces articles sont offerts à une réduction. 24 mai—3 A. BROUSSEAU & Co.

Scierie de Brashear-City.
CETTE scierie, située à Brashear-City, est maintenant prête à fournir du cyprès de toutes qualités et en quelques quantités que ce soit. Les commandes devront être adressées à la soussignée et seront promptement remplies. BLANCHIN & GIRAUD. 24 mai—1m

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY—Huile de graine de coton à vendre par S. PLASSAN, liquidateur, 31 mai Nos 58 et 60, Vieille Levée.

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY—Savon à vendre par S. PLASSAN, 31 mai 58 et 60, Vieille Levée.

ATTENDU par le navire Guttenberg, du Havre—500 dames-jeannes de 5 gallons; 20 paniers champagne Perrier et fils, à vendre par CHAUDET & DESMEIRE, 31 mai Nos 147 à 149, rue Royale.

VINAIGRE à l'Estragon—25 caisses en débarquement du navire Falmouth, de Bordeaux, en magasin, à vendre par PREAU & COUTURIE, 1 mai 31 et 33, rue Gravier

Avis
Aux Pompiers et au Public de la Nlle-Orléans
A PARTIR du 20 du courant, à midi, le "Fire Alarm Telegraph" donnera seul l'alarme et, à partir de cette heure, le son des cloches sera discontinué.
Par ordre du comité du Conseil. A. HEBERT, Surintendant.

A LOUER
Une jolie RÉSIDENCE à la BAIE ST-LOUIS, à environ un quart de mille du grand wharf. S'adresser au No 48 rue Poydras à EDOUARD DROUET. 12 juin

Vin d'Oporto.
150 QUARTS pipes de la célèbre marque B. Reis en débarquement de la barque Cleopatra, arrivée de Marseille, à vendre par S. PLASSAN, 12 juin Nos 58 et 60, Vieille Levée

DIVERS en magasin—
150 barriques vin rouge bon ordinaire,
40 do vin rouge St-Lambert;
40 do do Cantenac;
25 do do Grand Vin Larose;
10 do do Médoc;
35 do do ...
2½ do vin rouge de diverses marques,
150 do vin blanc Haut Sauterne, vieux;
100 do vermouth Noilly, Prat & Co;
30 do Muscat, Jordan, Rivesaltes;
40 do absinthe et kirsch Edouard Pernod;
15 do kirsch extra pâle;
10 do à 18 Burgundy Port;
15 dames-jeannes, de 5 gallons, vieux Madère de première qualité;
310 quarts pipes cognac Edouard Jadin, Julien Laferrière, Chas Jadin & Co, Commun & Co, Pine-Champagne, Vineyardowners & Co, Larrande, Frères et J. Carlé, à vendre par X. LAMBERT, 12 juin No 52, ancien 62, rue des Magasins

HUILE DE LIN—300 gallons huile de lin bouillie à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 4 juin 35, Vieille Levée

SUCRE—25 caisses sucre blanc, en débarquement du brick "M. A. Stevens", de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 18 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée

CHAMPAGNE! CHAMPAGNE!—200 paniers Heidsieck Piper; 200 paniers Moet & Chandon; 200 paniers Lebrechter vin en magasin et à vendre par LANATA FRÈRES, 9 et 11, rue Jefferson.

BRIQUES—800,000 briques du pays, à vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale

ABSINTHE—500 caisses absinthe E. Pernod; 200 do do C. F. Berger; A vendre, à livrer par le navire India, attendu du Havre. C. CAVAROC & Co. 15 jn 116, rue Royale

KIRSCH—30 caisses kirsch, E. Pernod; 12 do do C. F. Berger; A livrer par le navire India, attendu du Havre—C. CAVAROC & Co, 25 jn 116, rue Royale

FRUITS AU JUS—En magasin et à vendre par les soussignés:
80 caisses fruits au jus Rodel;
35 do do Lafaurie.
A vendre par C. CAVAROC & Co, 25 jn 116, rue Royale

ANISETTE extra superfine—150 paniers anisette Chauvet, 130 paniers anisette Lafaurie, en magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 25 juin 116 rue Royale

VIN rouge—5000 caisses vin rouge bon ordinaire, 7000 barriq. do do do
100 caisses 24/2 bout. vin rouge bon ordinaire
100 barriques vin rouge Chateau Dillon
25 demi barriques vin rouge do
200 caisses do do
15 do do Chateau Margaux,
15 do do Chateau Latour
25 do do Cos d'Estournel,
75 do do Chateau Talbot,
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 25 juin 116, rue Royale

VIN blanc—600 caisses vin blanc Haut Sauterne.
150 barils do do
200 caisses do 24/2 bout do
125 barriques do do
45 demi-bq. do do
25 do do do Graves,
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & C, 25 juin 116, rue Royal

VIN rouge—25 barriques vin rouge Deyrie Margaux, 15 demi do do
30 barriques vin rouge Pauillac,
60 do do St. Julien,
25 do do Cote de Bourg,
775 caisses do St. Julien,
125 do do Lafitte, Margaux, Latour, Beychevelle & Batailley,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 25 juin 16 et 18 rue St Louis

VIN blanc—15 barils vin blanc G. de Genlise,
20 do do Graves,
25 caisses do Chateau Yquem,
20 do du Haut Sauterne,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 25 juin 16 et 18, rue St Louis

CHAMPAGNE Krug & Co, A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 25 juin 16 et 18, rue St Louis

EN débarquement du brick M. A. Stevens de la Havane, 15 barils miel blanc de la Havane, qualité supérieure.
20,000 cigares Elmelange, à vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 25 juin

BITTERS des Arabes à vendre par le soussigné; 400 caisses Bitters des Arabes, à vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 25 juin

Lignes à pêcher et Hameçons.
NOUS recevons notre assortiment de lignes à pêcher dans tous les genres et les calibres. Hameçons de Limerick et hameçons expressément pour la pêche au casse-burgots. A vendre en gros par SOUBERT & GENIN, 17 fév Nos 36 rue du Canal, près Chartres.

Laine du Mexique.
LAINE du Mexique—300 sacs, en débarquement de la barge O. R. E., en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, 8 juin Nos 31 et 33 rue Gravier

VIN d'Asti blanc et rouge—25 caisses Tokai, 20 caisses Nebbiolo, 25 caisses Braccheto, 25 caisses Barbera, 25 caisses Barolo, 25 caisses Moscato, 25 caisses Farinetta.
A vendre par LANATA FRÈRES, 15 juin 9 et 11 Jefferson

RHUM—15 pipes rhum coloré et rhum blanc, en débarquement du brick "M. A. Stevens" arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

POUR LES ATTAKAPAS.
Jour de départ, SAMEDI, 30 juin, à 5 heures P. M.
Pour les ATTAKAPAS via PLAQUEMINES—Le beau et rapide vapeur PICAYUNE No 3, paquebot, de marche rapide et tirant peu d'eau, capitaine H. H. Brand, partira pour les Attakapas comme il est dit ci-dessus. Il prendra du fret et des passagers pour Bayou Bœuf, les vidas de Brashear et de Berwick, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nouvelle Ibérie, Fausse Pointe, St-Martinville et tous les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à P. HIGGINS & Co. 27 juin—3f Agents Pav.

POUR LE HAVRE.
Le navire paquebot LEMUEL DYER, capitaine Fairbrother, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellents aménagements, chambres, et nourriture) au capitaine, à bord, poteau No 7, Second District.

POUR MARSEILLE—Le navire américain JOSEPHUS, de 1re classe, capitaine Holbrook, est maintenant en chargement, et partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements pour les passagers de cabine et d'entrepont, s'adresser au capitaine, à bord, au poteau 39 du 1er district, ou à J. C. JENKINS, 122, rue Gravier. 13 jn

POUR LE HAVRE—Le navire américain GUTTENBERG, 1re classe, capitaine Weeks, partira positivement mercredi 20 juin prochain. Pour la prix du passage, ayant de beaux aménagements pour les passagers de cabine et d'entrepont s'adresser au capitaine, à bord, au poteau 41, 1er District. BAXTER LOVELL & CO. 13 juin

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 16 juin 1860.
EN vertu de la 37me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane intitulé "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires", approuvé le 23 février 1852, en vertu de la 3me section de l'acte supplémentaire pour l'incorporation de la ville de Lafayette avec la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le mars 1852, et autres.
Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau, de cette date au 23 juillet 1860, à midi, pour l'achat de cent cinq bons de $1000 chacun. Lesdits bons devront porter la date du 1er juillet 1860, payables dans 32 ans, au bureau du trésorier de cette ville, avec des coupons d'intérêt semi-annuel, de 6 pour cent par an, payables semi-annuellement, dans la ville de New York.
Les propositions devront être endossées: Enchères pour l'achat de bons de la Dette Consolidée de la Nlle-Orléans, et adressées à O. De Buys, secrétaire. Les bons devront être adjugés au plus haut enchérisseur. Les commissaires se réservent le droit de rejeter l'une des enchères ou toutes les offres. Conditions du paiement, comptant sur livraison des bons.
GERARD STITH, maire, V. DUPLESSIS, contrôleur, ADAM GIFFEN, trésorier, N. WHITNEY, président du comité des finances du Board des Aldermen, JOHN M. HALL, président du comité de finances du Board des Aldermen Assistants. 16 juin—au 23 jl O. DE BUYS, secrétaire.

Avis de Société.
LES SOUSSIGNÉS ont, par acte au rapport de Théodore Guyol, notaire, en date du 11 juin courant, formé une société en commandite, dont les opérations auront principalement pour objet les affaires d'agence et de commission.
Nouvelle-Orléans, 14 juin 1860.
M. A. DE LIZARDI, C. E. DUBREUIL, associés actifs. Par pro. M. JULIAN de LIZARDI, Associé commanditaire. 15 juin—1m G. LeGARDEUR.

HOTEL DU NORD,
Encoignure Front Levée et Bienville,
TENU PAR
M et Mme GEORGES.
Cet Hôtel, par sa situation exceptionnelle, d'une fraîcheur toute particulière, possède de jolies chambres bien garnies, que les propriétaires sont décidés à louer au mois, avec ou sans pension, à des prix très modérés, pendant la saison des chaleurs.
Quant à la table (table d'hôte), elle est toujours abondamment servie; les dîners ont lieu à 3 et à 4 heures; on prend des pensionnaires pour le dîner seulement. Prix également très modérés. 15 juin—1M

REÇU par le navire Dawn du Havre—
25 caisses absinthe;
300 boîtes petits pois au beurre;
300 do do naturel;
150 boîtes champignons.
A vendre par M. A. CALONGNE, Ancienne maison Frebot, 19 juin 205 et 207 rue Royale.

SANGSUES! SANGSUES
50,000 SANGSUES HONGROISES d'une conservation facile, à vendre en gros et en détail, par le soussigné.
Le 1000 à raison de 70 piastres,
Le 100 do 9 do
Les commandes de la campagne, pour du comptant seront exécutées dans le plus bref délai.
O. ROBIN, Pharmacien, 12 juin—1m—vkr rue Ste Anne & Villeré

EN débarquement du steamship De Soto, de New-York—
ASPERGES.
2 doux asperges entières;
4 do de choix;
4 do de 1re choix.
A vendre par M. A. CALONGNE, Ancienne maison Frebot, 19 juin 205 et 207, rue Royale.

Truffes
EN magasin—150 demi-boîtes truffes—A vendre par M. A. CALONGNE, Ancienne maison Frebot, 9 juin 205 et 207 rue Royale.

CORAIL ET BIJOUX
A PRIX REDUITS.
M. F. N. RIVERA, encoignure Royale et St-Pierre, vient de recevoir d'Italie un grand choix d'articles en CORAIL destinés à compléter de la garniture et des fleurs qui proviennent de la trop grande abondance de l'assortiment.
Il a aussi en magasin un magnifique assortiment de BIJOUX, d'ARTICLES D'ORFÈVRERIE et de fantaisie de montres de prix, de DIAMANTS, etc. Au détail d'équipement en stock, M. Rivera a opéré une très forte réduction dans ses prix. Il invite le public à visiter sa magasin. 7 juin—6b

MAISON
Hébert & Escousse.
AVIS.
PENDANT l'absence de notre sieur ESCOUSSE parti pour l'Europe M. G. H. ANDRÉ fils est par acte dressé par Amédée Ducatel, notaire, chargé de notre procuration.
Nouvelle-Orléans, 11 juin 1860. HEBERT & ESCOUSSE.

ASSOCIATION.
LES soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison E. GIRARD & COUTEUX, pour continuer les affaires d'importation de draperie et fournitures pour tailleurs, dans l'ancien local, au coin des rues de Chartres et Bienville.
E. GIRARD, C. COUTEUX.
E. Girard partant pour France, la nouvelle maison est chargée de la liquidation de ses anciennes affaires. 1er juin—1m

BEURRE jaune de Goshen extra—En débarquement du steamer De Soto de New York—
50 firquins beurre jaune de Goshen, extra;
25 1/2 do do do
A vendre par FREDERIC AVET, 29 et 61, Vieille Levée
Il recevra par chaque steamer un envoi du meilleur beurre jaune de Goshen. 1juin—3m

RIZ créole—25 sacs riz créole, de différentes qualités, en magasin et à vendre par F. AVET, 39 et 61, Vieille Levée. 7 juin—2m

AVIS.
LA société qui a existé jusqu'à ce jour sous la raison V. & E. MAIGNAN, est dissoute d'un commun accord, à partir de la même date, au 1er juin, et l'autre des associés, en liquidation seulement.
VICTOR MAIGNAN, EDOUARD MAIGNAN. 31 mai
VICTOR MAIGNAN continuera les affaires en son nom et pour son propre compte. 31 mai

LISEZ CECI.
☞ MADAME VIRGINICA, la grande prophétesse russe et médium, opère toujours de merveilleuses guérisons de toutes les maladies. Elle a inventé de précieux remèdes que les personnes sont constamment désireuses de posséder, et qui lui ont amené des succès éclatants. Elle donne des consultations tous les jours, sur le passé, le présent et l'avenir, très bonnes nouvelles. Elle révèle les secrets du cœur. Aux personnes qui désirent consulter Mme Virginica tous les jours, sur le passé, le présent et l'avenir, trésors perdus, voyages sur terre et sur mer, amours, etc. Son appartement est au No 134, rue Bienville, entre Chartres et Dauphine, Elle donne des consultations tous les jours, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. Prix, une piastre; pour les messieurs, deux piastres. Elle répondra sans délai aux lettres affranchies qui lui seront adressées.
Nota.—Toutes communications accompagnées d'un timbre-poste pour affranchir la réponse, recevront une attention immédiate. 12 mai—2m

Avis.
ED. FROIDEVAUX a l'honneur de prévenir sa clientèle que ses magasins sont toujours au bureau de sa maison, en réintégré rue de Chartres, No 36, et qu'il a fait ses magasins de vente de détail et de gros sur les des derniers arrivages d'Europe de Mme Frosi. Il a reçu une grande quantité de [illegible] de la maison Sartre, ce qui lui permettra d'agrandir et de compléter son assortiment.
Les dames sont respectueusement informées que des ateliers de modes et de couturières en robes, dirigés par des premières sujets aujourd'hui engagés à Paris, seront ajoutés à la maison à la fin de la saison d'été. 5juin—1m

Le Dr G. W. LAWRENCE
MEDECIN RESIDENT
DES SOURCES CHAUDES
DE L'ARKANSAS.
LE Dr LAWRENCE s'empresse de répondre à toutes les demandes qui lui ont été faites par les médecins ainsi qu'aux malades du dehors qui écrivent pour le consulter. Il prépare en ce moment un traité sur les propriétés curatives des eaux de l'Arkansas. Pour sa compétence, il réfère respectueusement le public aux membres de l'Association médicale américaine. 22 mai—3m

FRUITS AU JUS—110 caisses fruits au jus de Rodel, 51 caisses fruits au jus de Lafaurie, en magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 24 mai 116 rue Royale

LIQUEURS—15 caisses du Mont d'Or;
25 caisses punch au rhum;
10 caisses Elixir Raspail;
10 do crème de cacao à la vanille;
10 do Ratafia de cerise—en magasin et à vendre par HENRY VALETON & CO, 24 mai 77, 79 et 81, rue Bienville

ESSENCES—3 estagnons essence bergamotte, 3 estagnons essence de limon, 2 estagnons essence Portugal, 5 bouteilles essence Persico, A vendre par LANATA FRÈRES, 18 juin 9 et 11, rue Jefferson

PORC—200 barils lard, M. O. et rump, à vendre par GABRIEL PASCAL, 14 mai—6 37, Vieille Levée

Distillerie et fabrique de chocolat.
35 et 37.... Rue Quartier.... 35 et 37
LIQUEURS, sirops assortis et chocolat, le tout fabriqué avec le plus grand soin et vendu aux prix les plus réduits.
Dépôts de liqueurs, brandy, vins, sirops, eau de vie, rue Bourbon, 10, près St Louis.
Sirops assortis, garantis de conserve à $1.75 la douzaine ou $2 en caisses, par L. C. CRESSON. 10 mai—6m

AVIS.
D'APRÈS un ordre de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, M. Stanislas Plassan a été nommé liquidateur de la société de P. Martin & Co, pour la
BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY.
Les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre ladite société ainsi que celles qui lui doivent, sont priées de s'adresser à S. PLASSAN, 31mai—30 58 et 60, Vieille Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné—200 caisses Absinthe E. Pernod, C. F. Berger, C. Lecoultre, Richard Mulle.
100 caisses Cassis du Mont d'Or et Punch au Rhum;
175 do Vermouth Noilly Prat, Picard & Co, Richard & Co.
150 paniers Champagne Grand de Bouzy, F. Barbe & Co, Jacquesson & Fils, Red Star, à vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 25 juin

ECONOMIE DE $20
SUR LE BILLET & LES DÉPENSES
POUR
NEW-YORK,
PHILADELPHIE,
BOSTON
et BALTIMORE
En passant
Le chemin populaire, confortable et bon marché, via Savannah (Georgie).
Tickets pour toute la route, y compris les repas et la chambre, pour toute la distance (excepté de Montgomery à Savannah), prix: $36 75. S'adresser à J. W. GREGORY, Agent général pour les tickets et le fret, Hotel ST-CHARLES, encoignure Gravier. 19 avril—1 an Nlle-Orléans

CARTES ESPAGNOLES: 100 douzaines cartes superfines à jouer, à vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 25 juin

DRY GOODS,
PRIX D'ENCAN.
R. CLAGUE,
Rue Ste-Anne, 163, entre Bourbon et Dauphine.
A l'honneur de prévenir les Dames que pour clore la saison il vendra tout son stock de printemps
A 20 POUR CENT,
Au-dessous du prix d'encan.

AVIS.
Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.
Nlle-Orléans, 31 mai 1860.
LE 28 de courant, à une assemblée des Directeurs, il a été déclaré un dividende de 4 et demi pour cent payable à l'entrée de 15 juin, au bureau de la compagnie. HENRY WHITTEMORE, 31 mai—1m Secrétaire.

Compagnie du Canal et de la Banque de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 28 juin 1860.
LE 25 du courant, à une assemblée spéciale des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital, payable aux actionnaires de New-York, au bureau de MM. MORGAN & SONS le premier lundi d'août prochain. A. H. KERNION Caissier. 28 juin—1m

AU PUBLIC.
AYA PANA BITTER
Manufacturé par J. Chauvet.
NOTRE longue expérience et les travaux incessants auxquels nous nous sommes livrés, nous ont amenés à la solution d'un problème hygiénique que nous ne pouvons trop recommander au public.
Dans les climats chauds et malsains, les aliments sont lourds et l'estomac est incapable de les digérer.
On ne pourra se procurer le rôle important que joue l'estomac dans les conditions d'une santé florissante; il est le thermomètre infaillible de l'état du principe vital, qui nous anime; aussi veillons avec le soin des plus admirables dans la nature, nous avons considéré [illegible] l'esprit de dyspepsie, gastrite, crampe d'estomac, troubles de digestion, &c.
Le AYA PANA prévient et combat efficacement, par son admirable composition, toutes les infirmités ci-dessus provenant d'une mauvaise digestion. Il dégage l'estomac, calme les nerfs, et dispose les voies digestives.
Quelques mois après son apparition, bien des milliers de personnes ont recouvré la santé, et assuré de cette manière leur prospérité et leur bonheur.
Que les incrédules, qui ont souvent trompés par de pompeuses réclames, se fassent l'expérience, et l'Aya Pana sera dès lors leur remède favori, et leur meilleur ami.
Les HÔTELS, RESTAURANTS et CAFÉS qui sont dépourvus de cet appareil, à saine et hygiénique remède, ils pourront se le procurer et en tirer le plus grand profit.
La vente, en devenant générale et pour satisfaire à tous les demandes, nous avons établi des dépôts aux endroits ci-dessous:
Nlle-Orléans: F. DESCHAMPS, X. LAMBERT. Dépôt général, J. CAZAUX, importateur, rue Vieille Levée, 78.
Bâton-Rouge, M. GRANART, Thibodeaux, W. C. HORTON, Avoyelles, Dr DESFOSSES, Napoleonville, J. RÉTUÉ, Donaldsonville, J. GONDRAN, Waterloo; J. ST-GERMAIN, Plaquemines, H. LE BLANC; Mobile, L. LAUNOY. 18mai—6m

Sources de Bladon et de Cullum.
Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M.
Pour les sources de Bladon et de Cullum.
Les bateaux neufs RESCUE, capitaine H. E. Johnston, DEMOPOLIS, capitaine J. W. Abels, fer marcheurs et tirant peu d'eau, partiront de Mobile pour les endroits ci-dessus désignés et les ports ci-dessus. La RESCUE, tous les mardis, et la DEMOPOLIS tous les samedis à 4 heures, et arriveront à Mobile le dimanche matin; la Demopolis partira de Bladon tous les mercredis à 4 heures, et arrivera à Mobile le vendredi matin. Pour plus de détails, s'adresser à JOHN E. HYDE & Co, Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.
☞ On peut retenir des chambres d'avance en s'adressant aux agents. 4 mai—3m

MUSIQUE
A. ELIE,
Rue Royale, No 66.
Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.
PIANOS! PIANOS!
AGENT
De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.
SEUL AGENT DES
Instrumens de Sax,
Fournisseur des musiques de l'Empereur.
HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES
POUR TOUS CONCERTS ET DE PREMIER CHOIX.

BITTERS des ARABES
PARTOUT on entend faire l'éloge de cette liqueur, et c'est vrai de dire que jusqu'à présent nulle n'a eu un succès comparable. Elle réunit à un arome fin agréable des propriétés hygiéniques bien connues et qui l'ont fait adopter par un grand nombre de médecins. Son usage est tellement répandu que personne n'hésite à l'employer dans les maladies ou affections de l'estomac. On la recommande particulièrement pour combattre les fièvres, [illegible] que le public doit toujours préférer au Bitter des Arabes, comme le cordial le plus agréable et le plus salutaire de tous.
Dépôt général, F. SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.
Succursales: W. RAYMOND, 71, rue du Camp, et J. LLAMBIAS, encoignure Esplanade et Casacalvo. 6 juin—1m

MAISON A LOUER.
A louer, une maison en briques, à trois étages, située à l'encoignure Dumaine et Remparts, avec cuisine en briques, comprenant sept chambres à boire, remise et sur le rez-et-sur l'entrée immédiate. S'adresser à F. SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 26 mai—1f

Vin rouge.
CENT VINGT barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire Fanny Euler, arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, 25 jn Nos 31 et 33 rue Gravier

Vin rouge.
DEUX CENT barriques vin rouge, en débarquement du navire Euler arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, 26 jn Nos 31 et 33, rue Gravier

EN débarquement du navire Fanny Euler, arrivé de Bordeaux—
2 octaves cabaret français pour eau de vie;
40 barriques vin rouge de choix pour familles;
10 balles de 10,000 bouchons, sac de 500 bouchons;
100 barriques vin rouge bon ordinaire;
27 barils vin blanc Haut Sauterne;
A vendre par X. LAMBERT, No 52, [ancien 62], rue des Magasins

EN débarquement du navire Lemuel Dyer du Havre—
30 paniers de 24/2 bout champagne royal;
Dorbarleur fils. A vendre par V. MAIGNAN, 25 jn 17, rue St-Louis

EN débarquement de la barque Fanny Euler venant de Bordeaux—
5 demi pipes eau-de-vie, M. Castillon jeune 1815;
30 quarts do do do do
60 barriques vin rouge, St-Julien Lavidalie;
20 do do do Pauillac;
5 do do do St-Lambert;
100 caisses de 12 bouteilles vin rouge St-Julien do
A vendre par A. CARRIÈRE & Co, 26 juin 27, Vieille Levée

VINS, EAU-DE-VIE—300 caisses vin blanc Haut Sauterne.
300 caisses vin rouge St-Julien Médoc.
21 quarts de pipes vieille eau-de-vie, fine, Brice, fine, Cognac, 1825, en débarquement du navire Fanny Euler, de Bordeaux.
A vendre par LANATA FRÈRES, 22 juin 9 et 11, rue Jefferson.

VINAIGRE, Sardines, Pâtés, Câpres—
30 barils vinaigre de vin blanc,
10 caisses pâtés truffés,
100 do de 10/2 sardines à l'huile,
20 do de 10/2 do do
10 do de 30/1 boîtes sardines à l'huile.
20 do câpres à l'huile, en débarquement du navire Fanny Euler, et à vendre par LANATA FRÈRES, 9 et 11 rue Jefferson 26 juin

Grandes Nouveautés.
Lion & Andrée,
54/56, *coin Bienville et Royale,*
VIENNENT de recevoir par le steamer De Soto, un bel assortiment de marchandises nouvelles telles que:
Résilles de toutes couleurs;
Ceintures cuir, de cordonnet, couleurs;
Bouches et agrafes assorties;
... au couleurs,
... damasquinées;
Rubans de toutes qualités pour bordures. 13ja

Gants, Cravates, etc.
REÇU par le steamer De Soto—Un assortiment de gants 81 pour hommes et gants de soie pour dames.
Cravates fines et soie couleurs, grande nouveauté. Gilets gaze, en laine, fil d'Ecosse et en coton. Chaussettes fil d'Ecosse.
Bas de fil d'Ecosse pour dames. Chez LION & ANDRÉE. 13ja Coin Bienville et Royale

Avis aux dames qui partent pour la campagne
REÇU par le steamer De Soto—Un magnifique assortiment de cabas, sacs, filet dorés, porte-monnaie, &c., &c., chez LION & ANDRÉE, 13ja Coin Bienville et Royale

TAMBOURY, OLIVARI & CO,
Marchands commissionnaires en général,
—IMPORTATEURS DE—
Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c.
Dépôt du Château de Pertois, Lafitte, Margaux, d'Arche, Guiraud, &c.
No 97, rue Royale,
Entre Conti et St Louis
NOUVELLE-ORLEANS
12 mars

Avis de société.
JE me suis associé aujourd'hui M. M. Godchaux et M. Joseph Dreyfus pour le commerce des vêtements en gros et en détail dans cette ville, pour la manufacture et le commerce en gros de vêtements à New-York. La raison de la maison sera, à la Nlle Orléans, M. GODCHAUX FRÈRE & Co, et à New-York, L. GODCHAUX FRÈRE & Co.
J'espère que le patronage qui m'a été accordé jusqu'ici par mes amis et le public en général sera également accordé à la nouvelle maison. Les commandes adressées à la maison d'ici ou à celle de New York, seront exécutées avec soin. LEON GODCHAUX.
L. GODCHAUX, FRÈRE & CO, 171 Duane street, New York.
M. GODCHAUX FRÈRE & Co, 21, rue du Canal, et 116 et 117, rue Vieille Levée, Nlle Orléans. 20 mai—1m

CHAMPAGNE, BORDEAUX,
Bourgogne et vins du Rhin.
NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos clients, et au public en général, que nous avons été nommés seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente des marques suivantes:
EUGENE CLICQUOT, REIMS,
BORDEAUX et SCHYLER & Co, BORDEAUX,
F. MARENHELMER, NUITS, (Côte-d'Or),
KIRCHNER & BRAUNBURGER, RUDESHEIM, sur le Rhin. E. R. PEPIN & Co, 6 mars—1 an 20, rue de la Commune.

EAU-DE-VIE—... J. S. Godard
... Godard & Co
... A. C. Godard & Co
... Castillon, 1829 et 1815
... Legrange & Co
... Rambaud
... Reynaud & Alleau
... Th. Hine & Co
... J. Dumontier jeune
... S. Lemoyne
... Otard, Dupuy & Co, 1827 et 1856
... C. Marette
... Ed. Bartensbach.
A vendre, avec les similaires de la Douane, par EUG. ROCHEREAU & Co, 26 juin 16 et 18 rue St Louis